LIVRE BLANC

eau de Paris

OBJECTIF : ZÉRO BOUTEILLE PLASTIQUE

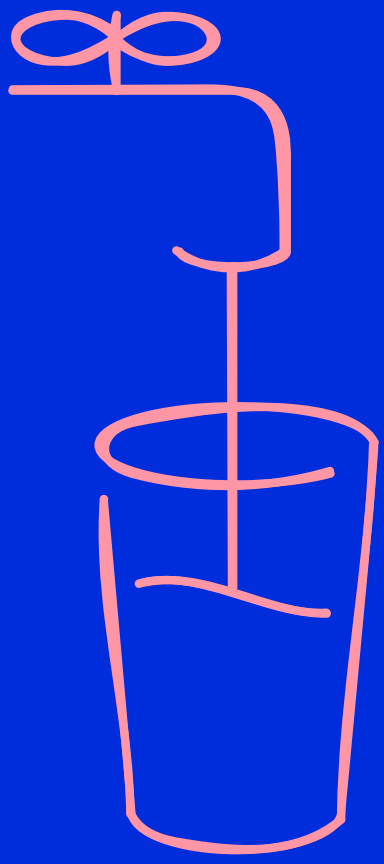

EN PARTENARIAT
AVEC 30 ACTEURS
PUBLICS ET PRIVÉS

VILLE DE PARIS

30 PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

LES MEMBRES FONDATEURS DE L'ACTION TANK

L'action tank a été initié en 2019 par Eau de Paris, en partenariat avec l'association Surfrider Foundation Europe et le fabricant de gourdes Gobi.

• À propos d'Eau de Paris

Première entreprise publique d'eau en France, Eau de Paris délivre chaque jour à ses trois millions d'usager·ère·s une eau d'excellente qualité, au prix le plus juste. Captage, traitement, distribution, relation client : les 900 collaborateur·trice·s d'Eau de Paris interviennent à chaque étape du cycle de l'eau pour un service public toujours plus performant et innovant. Engagée pour la protection de l'eau, de la biodiversité et du climat, Eau de Paris gère durablement ses ressources et son patrimoine, en collaboration avec ses partenaires locaux.

www.eaudeparis.fr

• À propos de Surfrider Foundation Europe

Créée en 1990 par un groupe de surfeurs désireux de défendre leur terrain de jeu, Surfrider Foundation Europe a dans son ADN la mobilisation citoyenne en faveur de la protection de l'océan, des vagues et du littoral. Association à but non lucratif, Surfrider Foundation Europe intervient sur trois domaines spécifiques : les déchets aquatiques, la qualité de l'eau et la santé des usager·ère·s, l'aménagement du littoral et le changement climatique. Elle regroupe à ce jour plus de 13 000 adhérent·e·s et intervient dans onze pays européens via ses antennes bénévoles.

Pour en savoir plus : *Surfrider.eu*

• À propos de Gobi

Gobi s'inspire du quotidien pour créer des produits qui font du bien. À la planète, à ceux qui les utilisent ainsi qu'à ceux qui les fabriquent sur six sites de production, en France. Sa méthodologie d'écoconception, pionnière depuis 2010, lui permet d'évaluer et maîtriser tous les impacts santé et environnement tout au long du cycle de vie des produits. L'ambition de Gobi est de proposer une offre complète, éthique et pratique dans différents matériaux afin que les utilisateur·trice·s puissent faire leur choix sur un seul critère : leur préférence d'usage. Car le seul produit pleinement écologique est celui qui est utilisé, souvent et longtemps.

www.gobilab.com

LES MEMBRES PERMANENTS

AccorHotels Arena, AccorInvest, Agence Parisienne du Climat, Assistance publique – Hôpitaux de Paris, Bibliothèque Nationale de France, Association la communauté Écotable, FoodChéri, Framheim, SNCF Gares & Connexions, Gobilab, Groupe Accor, Surfrider Foundation Europe, La consigne Greengo, Le Carreau du Temple, Hôtel de Matignon, Radio France, Réunion des musées nationaux - Grand Palais, Schneider Electric France, Sciences Po, Sisley, Ville de Paris, We Love Green.

LES CONTRIBUTEURS

• À travers des auditions :

Challenge Zéro Déchet Pays d'Arles, CleanCup et EcoCup, Club développement durable des établissements et entreprises publics, Compass Group, Fédération Française de Gymnastique, association La Cloche, Nicolas Fieulaine, chercheur en psychologie sociale, Potel & Chabot, Refill, Résidence de l'eau, SNCF, WWF, Zero Waste France.

• À travers des groupes de travail spécifiques :

Areas France, Chambelland, Chambre du Commerce et d'Industrie de Paris, Chambres des Métiers et de l'Artisanat - France, Fédération des entreprises de boulangerie, Groupement National des Indépendants de l'Hôtellerie-Restauration, Hoali, Lagardère & Connexions, Lush, Boulangeries PAUL, RATP, SNCF Retail & Connexions.

Ce livre blanc est issu d'un travail d'intelligence collective mené avec Ginger Blue.

SOMMAIRE

page 4
ÉDITO

page 5
INTRODUCTION

page 13
ICI, JE CHOISIS
L'EAU DE PARIS

page 17
PREMIERS PAS VERS LA SUPPRESSION
DES BOUTEILLES D'EAU

PARIS EN ACTION
POUR UNE VILLE SANS
BOUTEILLES PLASTIQUE

page 37
DANS LES ADMINISTRATIONS
ET LES BUREAUX

page 43
POUR LES ÉVÈNEMENTS
CULTURELS ET SPORTIFS

page 51
HÔTELLERIE ET
RESTAURATION

page 59
ÉTABLISSEMENTS
HOSPITALIERS

page 63
ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES

page 67
DANS L'ESPACE
PUBLIC

page 61
ANNEXES

ÉDITO

Depuis plus de 50 ans, le plastique a envahi nos vies jusque dans nos gestes quotidiens : boire de l'eau. Mais ce plastique détruit notre environnement. À certains endroits du globe, il représente jusqu'à 95 % des déchets marins. À tel point qu'un septième continent est apparu.

Abandonner les bouteilles en plastique, une des premières sources de pollution des océans, et préférer l'eau du robinet, c'est agir pour la planète. C'est le geste le plus simple, le plus écologique et le plus économique pour lutter efficacement et durablement contre la pollution plastique.
L'eau du robinet a un impact carbone 1 000 fois moins important que l'eau en bouteille. Et elle coûte 200 à 300 fois moins cher.

Aux côtés des équipes d'Eau de Paris engagées dans notre mission de service public de l'eau, je porte la conviction qu'en changeant nos habitudes de consommation sans rien sacrifier à notre qualité de vie, nous pouvons tous avoir un impact significatif sur notre environnement.

Cette conviction, nous la partageons avec les 30 acteurs publics et privés qui se sont associés à notre démarche et se sont mobilisés pour faire émerger des solutions simples et concrètes en faveur de la consommation d'une eau sans déchet plastique.

À l'heure de l'urgence climatique, ce livre blanc constitue pour les entreprises, services publics, associations et ONG partenaires un appel à la mobilisation pour réinventer nos modes de consommation et lutter contre la pollution plastique à la source.

Fruit d'un travail d'intelligence collective, ce livre blanc va faciliter l'appropriation d'une démarche zéro bouteille plastique par les entreprises et les collectivités.

Pour faire de l'eau du robinet le nouveau geste du quotidien !

Dan Lert, Président d'Eau de Paris,
Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du Plan climat, de l'eau et de l'énergie

1 INTRODUCTION

LE FLÉAU ENVIRONNEMENTAL DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE

C'est un constat alarmant : à la surface de nos océans flottent 24 400 milliards de fragments de microplastiques, représentant un poids total compris entre 82 000 et 578 000 tonnes, selon une étude menée par le Centre de recherches océaniques et atmosphériques de l'Université de Kyushu (Japon) et parue en septembre 2021.

Les bouteilles constituent une large part de cette pollution plastique. **Or, chaque année en France, 8,7 milliards de litres d'eau sont mis en bouteille et consommés**[1] **mais seulement une bouteille en plastique sur deux est recyclée**[2]**.**

Pourtant, cette pollution pourrait être évitée, notamment en utilisant des contenants réutilisables dans notre vie quotidienne et en facilitant l'accès à l'eau du robinet.

→ La pollution des océans commence en ville

C'est en ville que se concentre la consommation de ces plastiques superflus. À Paris, on estime **qu'un·e Parisien·ne sur deux et plus de trois touristes sur quatre**[3] **achètent occasionnellement ou régulièrement de l'eau en bouteille.** Cette consommation de bouteilles d'eau représente une source de pollution de plusieurs millions de bouteilles par an.

→ Une eau de qualité comparable à l'eau en bouteille

La Ville de Paris dispose pourtant d'un vaste réseau de 1 200 fontaines publiques et d'une eau d'excellente qualité, comparable en qualité à l'eau en bouteille.

Composition moyenne en sels minéraux (mg/l)

	Eau minérale en bouteille*	L'eau de Paris (1)
Calcium	80	90
Magnésium	26	6
Fluor	NC	0,17
Potassium	1	12

L'eau de Paris, c'est…

Une eau pour toutes et tous

Une eau qui convient à chaque individu, des tout-petits aux personnes âgées.

Une eau économique

Un litre coûte seulement 0,003 €. C'est l'une des eaux les moins chères d'Île-de-France.

Une eau équilibrée

Elle est naturellement riche en calcium et en magnésium, des minéraux indispensables à la santé.

Une eau sûre

Avec un million de mesures par an, l'eau de Paris est l'un des aliments les plus contrôlés.

[1] *Source : European Federation of Bottled Waters.*
[2] *Source : PlasticsEurope.*
[3] *Source : Eau de Paris.*

** Comparaison avec l'eau en bouteille la plus vendue en France.*
(1) Analyses du Laboratoire d'Eau de Paris.

Boire de l'eau du robinet, un geste simple pour la planète

Boire de l'eau du robinet est le geste le plus simple et le plus écologique pour lutter contre la pollution plastique. Pourquoi ?

Eau en bouteille

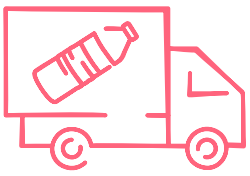

300 KM PARCOURUS
en moyenne avant consommation

1 BOUTEILLE SUR 2
n'est pas recyclée

8 MILLIONS DE TONNES
de plastique finissent dans nos océans chaque année

VS

Eau du robinet

SANS EMBALLAGE
et livrée sans camion ni avion

TOUJOURS DISPONIBLE
et à portée de main

VERRES ET GOURDES
réutilisables à l'infini

→ La réduction des déchets est entrée dans la loi

Adoptée en février 2020, la loi Antigaspillage et économie circulaire a pour objectif la réduction des déchets. Parmi ses mesures, la sortie du plastique jetable et la consommation de l'eau du robinet vont de pair avec les objectifs du zéro plastique à usage unique d'ici 2040.

DEUX ANS DE TRAVAIL POUR TROUVER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX BOUTEILLES PLASTIQUE

Convaincue qu'en changeant nos habitudes de consommation **sans rien sacrifier à notre qualité de vie, nous pouvons tous avoir un impact significatif dans la lutte contre le jetable** et la pollution plastique, Eau de Paris, entreprise publique qui distribue l'eau du robinet à l'ensemble des Parisien·ne·s, s'engage activement depuis deux ans dans la lutte contre la pollution du plastique à usage unique.

En 2019, Eau de Paris a ainsi lancé un appel à mobilisation citoyenne pour faire de Paris la première ville sans bouteilles en plastique à usage unique à l'horizon 2024, qui regroupe désormais plusieurs milliers de signataires.

Mais consciente que dans de nombreuses situations, la fin des bouteilles plastique à usage unique se heurte à l'absence d'alternatives (au travail, à l'école ou encore lors d'activités culturelles ou sportives), Eau de Paris a initié en 2019, en partenariat avec l'association Surfrider Foundation Europe et le fabricant de gourdes Gobi, un action tank, un groupe de travail prospectif chargé d'identifier des solutions alternatives aux bouteilles d'eau.

Cet action tank rassemble 30 partenaires publics et privés représentant des associations, des entreprises, des institutions publiques.

La mission de l'action tank est d'identifier les problématiques qui freinent la généralisation de la consommation de l'eau du robinet par type d'usages et d'usagers et de proposer des solutions concrètes pour favoriser la consommation d'une eau sans déchets plastique. L'action tank est organisé en 6 comités thématiques qui correspondent chacun à des problématiques d'usages et d'usager·ère·s spécifiques :

- **Hôtellerie et restauration**
- **Évènements sportifs et culturels**
- **Établissements scolaires et hospitaliers**
- **Usagers de l'espace public**
- **Administrations et bureaux**
- **Commerces de vente à emporter**

Les grands enseignements

La question de l'accès à l'eau est plus importante que celle du contenant (gourde, gobelet, carafe…). Il est inutile de favoriser le suréquipement en gourdes, par exemple.

La consommation de l'eau de boisson doit être vécue comme une expérience simple et agréable. L'idée : rendre l'eau de boisson désirable…

L'impact peut être rapidement très important en termes de réduction de la pollution plastique.

Les 5 étapes des travaux de l'action tank

ÉTAPE 1

L'identification des problématiques et freins correspondant à chaque type d'usages : administrations et bureaux, hôtellerie et restauration, commerces, évènements culturels et sportifs, établissements scolaires et hospitaliers, usagers dans l'espace public.

ÉTAPE 2

Les auditions de 16 experts, entreprises ou associations pour affiner des notions, apporter des éclairages techniques et inspirer les comités sur de nouvelles pratiques.

ÉTAPE 3

La proposition par chaque comité d'une liste de solutions alternatives.

ÉTAPE 4

L'expérimentation de ces solutions sur le terrain.

ÉTAPE 5

Les retours d'expérience de ces solutions pour s'assurer qu'elles sont reproductibles.

→ Le livre blanc, un guide pratique destiné au plus grand nombre

Ce livre blanc réunit les enseignements, les expérimentations et les conclusions des travaux menés dans le cadre de l'action tank. Il vise à **proposer des solutions concrètes, par type d'usages et d'usagers, pour favoriser la consommation de l'eau du robinet.** Il rassemble les propositions des cinq comités et les conclusions des auditions effectuées. Il est amené à évoluer afin d'intégrer de nouvelles expérimentations qui pourront être réalisées.

La première partie du livre blanc est consacrée aux actions préalables à la mise en place d'une démarche eau zéro déchet plastique. Ces actions sont communes à toutes les structures souhaitant s'engager.

La deuxième partie du livre blanc propose des séries d'actions « clés en main » classées par type d'usagers et d'espaces. Vous pouvez ainsi vous reporter directement à la partie qui vous concerne.

Ce guide est destiné à être utilisé et enrichi par le plus grand nombre.

3 QUESTIONS À....

Nicolas FIEULAINE

Chercheur en sciences comportementales

Nicolas Fieulaine est chercheur en psychologie sociale et mène des recherches sur les changements de comportements dans le domaine des comportements pro-environnementaux. Il a publié près d'une centaine d'articles et d'ouvrages scientifiques et dirigé de nombreux projets de recherche nationaux et internationaux dans le domaine de la psychologie sociale et des sciences comportementales.
Ses recherches portent principalement sur les changements de comportements et le rôle joué par l'action publique dans les attitudes et les comportements des citoyens.

Comment les sciences du comportement peuvent inviter les citoyens à réduire leur empreinte sur l'environnement ?

Depuis quelques années, il y a une intégration renforcée de ces approches dans le cadre de l'action publique. La protection de l'environnement est aujourd'hui une motivation partagée, mais qui reste limitée dans sa transformation en comportements effectifs. Il faut donc comprendre comment les mécanismes psychologiques et sociaux créent différentes barrières entre les bonnes intentions et la réalisation effective des comportements. Il y a aujourd'hui une grande base de connaissances sur les comportements et les facteurs qui les influencent, l'objectif est d'arriver à convertir cette connaissance en actions concrètes. La rencontre des sciences sociales et cognitives avec l'action publique sur le terrain se fait via le développement d'une culture scientifique et d'une disposition à expérimenter, en essayant de comprendre pourquoi cela marche, ou pas.

Quelles solutions avez-vous expérimentées dans le cadre de vos études ?

Les nudges, par exemple, peuvent permettre d'inciter des actions positives autour de l'usage de l'eau et de la réduction de l'usage du plastique à usage unique. Pour cela, un travail a été effectué sur « l'environnement de choix » en priorisant la mise en situation qui pousse à l'action plutôt que de porter la responsabilité uniquement sur la motivation individuelle.

Dans le cas d'un point d'eau, la manière de rendre visible le dispositif doit être cohérente avec le type de motivation que l'on cherche à induire. Par conséquent, un point d'eau ne doit pas avoir un positionnement et un design aléatoire ou seulement fonctionnel, il doit être pensé dans une architecture de choix et en lien avec les motivations au moment où l'on doit utiliser une gourde. En somme, il doit devenir incitatif, en plus d'être disponible.

Jouer sur l'auto-efficacité constitue également un levier important pour changer les comportements. L'idée est de travailler à changer un comportement, et profiter de ce changement de comportement pour produire une montée en conscience qui puisse profiter à d'autres comportements. On passe ainsi d'approches « nudges » vers des approches d'accompagnement des changements de comportements.

Quels éléments avez-vous identifié pour susciter l'action des citoyens ?

Le rapport au territoire et la présence de la nature, notamment pour les établissements sportifs, ont été identifiés comme un levier important. Lorsqu'un évènement sportif prend place, par exemple dans une salle ou un stade, ce rapport au territoire est effacé du fait de son lieu clos. Cependant, si l'on parvient à évoquer l'environnement et la norme sociale au moment où le déchet se produit, on assiste à une amélioration du comportement.

Une expérience menée en gare sur l'utilisation d'une consigne pour les bouteilles en plastique, avec un travail sur la mise en visibilité et l'habillage des lieux qui évoquait la nature, a augmenté de manière très significative la collecte de ces contenants plastique. Aussi, le positionnement du dispositif se situant entre le moment de la consommation et le moment où les personnes se dirigeaient vers leur train a permis de démontrer l'importance de l'architecture de choix.

Une approche par le son et la lumière est également très intéressante à développer. Des expérimentations en gare et dans des salons ont été menées sur la mise en présence de points d'eau par la lumière ou le son. Elles démontrent que ces outils visuels et sonores ont eu un effet très incitatif et ont permis de créer le besoin à l'endroit même où il y avait un accès à l'eau.

2

« ICI, JE CHOISIS L'EAU DE PARIS », UN RÉSEAU POUR ENCOURAGER UN GESTE ESSENTIEL

Et si, pour remplir sa gourde d'eau du robinet,
il suffisait de pousser la porte d'un café-restaurant,
d'un coiffeur ou d'un magasin de vêtements ?
C'est en partant de cette idée simple, qui a fait ses preuves
à l'étranger, qu'Eau de Paris et ses partenaires
ont imaginé la création d'un réseau d'acteurs parisiens
engagés contre la pollution plastique :
« Ici, je choisis l'eau de Paris ».

UNE CAPITALE SANS DÉCHETS PLASTIQUE

Paris est la ville qui dispose **d'un des plus grands réseaux de fontaines publiques au monde.** Eau de Paris veille à favoriser l'accès à l'eau pour tous en gérant notamment une partie de l'important réseau des 1 200 points d'eau dans les rues, les parcs et les bois. Mais il faut aller plus loin.

La Ville de Paris l'a annoncé en juin 2019 dans sa feuille de route : la capitale sera en 2024 la première ville sans bouteille plastique à usage unique, source de pollution des rivières et des océans. **Pour y parvenir, préférer l'eau du robinet, chaque jour, chez soi comme à l'extérieur, est un geste simple mais essentiel.**

UN RÉSEAU PARISIEN D'ACTEURS

Afin de constituer un réseau d'acteurs engagés pour lutter durablement contre le tout-jetable et faire de Paris la première ville zéro plastique à usage unique à horizon 2024, Eau de Paris a lancé en septembre 2021 son dispositif « Ici, je choisis l'eau de Paris ». Il permet aux Parisien·ne·s de se rendre dans les commerces, restaurants et tiers-lieux partenaires pour remplir gratuitement leur gourde d'eau du robinet. Comme l'opération Refill au Royaume-Uni (voir encadré), l'expérience « Ici, je choisis l'eau de Paris » est réplicable dans d'autres collectivités, quelles que soient leurs tailles.

DÉJÀ 500 PARTENAIRES ENGAGÉS

En pratique, l'entreprise volontaire s'inscrit sur le site d'Eau de Paris et reçoit un autocollant à apposer sur sa vitrine. Une carte en ligne localisera les établissements participants. **Grâce à un important travail de terrain, 500 commerces partenaires ont rejoint le réseau en six mois.**

« Tout le monde y gagne, les Parisien•ne•s et le commerce qui combine bon geste pour la planète et service de proximité, une notion forte de la ville de demain. »

Dan Lert, président d'Eau de Paris

Vous êtes commerçant·e, entrepreneur·euse, restaurateur·trice ? Pour rejoindre notre réseau « Ici, je choisis l'eau de Paris », c'est très simple ! Remplissez notre formulaire en ligne. Vous recevrez ensuite un autocollant à apposer sur votre vitrine. Une fois collé, envoyez-nous une photo de votre devanture et nous intégrerons votre établissement à notre carte en ligne. Vous pouvez ensuite laisser un point d'eau en libre-service ou remplir la gourde que l'on vous tend. C'est vous qui décidez !

Refill, l'exemple anglais

« Ici, je choisis l'eau de Paris » s'inspire de la campagne britannique **Refill**, initiée en 2015 à Bristol par City to Sea, une organisation environnementale œuvrant pour réduire la pollution marine d'origine plastique. L'objectif de cette campagne Refill : identifier des « Refill stations », des lieux où il est possible de remplir sa gourde avec de l'eau du robinet gratuite : des cafés, des restaurants, mais aussi des supermarchés et des magasins. C'est un succès : Refill est devenu un mouvement national avec 30 000 points d'eau accessibles au Royaume-Uni.

À Londres, de grandes institutions, comme la Tate Modern ou le National Theatre, ont rejoint le projet. City to Sea a également lancé une Journée nationale du « Refill » qui rassemble chaque année des millions de personnes et s'est étendue aux autres pays d'Europe.

En savoir plus *www.refill.org.uk*

3 QUESTIONS À...

Gus HOYT

Directeur de projet international Refill London

Initiée en 2015 à Bristol par City to Sea, un organisme britannique à but non lucratif œuvrant pour réduire la pollution marine d'origine plastique, Refill London est une campagne visant à prévenir la pollution par le plastique à la source, en facilitant la réutilisation et le remplissage de contenants réutilisables avec de l'eau du robinet gratuite plutôt que l'achat de bouteilles en plastique.
Refill London est devenu un mouvement national avec 30 000 points d'eau accessibles au Royaume-Uni, de nombreux partenaires publics et privés clés. Le mouvement a également créé une Journée nationale du « Refill » qui rassemble chaque année des millions de personnes et s'est étendue aux autres pays d'Europe.

Quelles réticences avez-vous pu observer dans la mise en place de votre démarche ?

La perte du chiffre d'affaires lié à la vente de bouteilles d'eau est le premier argument opposé à Refill London par les commerçant·e·s. Dans les faits, nous avons pu constater que 60 % des personnes qui sont allées remplir leur contenant réutilisable chez un commerçant partenaire ont consommé dans ce commerce.

Par ailleurs, le coût de l'eau ne pèse pas dans les charges du commerçant partenaire car le prix d'un remplissage est anedoctique.

Quel impact avez-vous observé suite à la mise en place de votre démarche sur l'utilisation de bouteilles en plastique ?

L'impact est difficile à quantifier car les chiffres sur la consommation des bouteilles en plastique ne sont pas communiqués par les embouteilleurs qui restent assez opaques. Néanmoins, on constate une baisse de croissance des leaders du marché.

Une série d'études publiques menées par OnePoll Survey et publiées en 2019 permettent aussi de constater une prise de conscience du grand public et une mobilisation croissante autour de la démarche :
60 % des 18-24 ans interrogé·e·s sont inquiet·ète·s de la pollution liée au plastique et 40 % des sondé·e·s savent qu'il existe un réseau de partenaires pour remplir leur contenant réutilisable. Les opérateurs de distribution de l'eau constatent l'impact positif de leur partenariat avec Refill London :

- → +7 % de satisfaction client·e·s dès lors qu'ils·elles sont au courant du partenariat avec Refill London
- → 67 % client·e·s déclarent que le partenariat avec Refill augmente leur satisfaction.

3

PREMIERS PAS VERS LA SUPPRESSION DES BOUTEILLES D'EAU

Le travail de l'action tank a permis de déterminer des actions préalables indispensables à la mise en place d'une démarche eau zéro déchet plastique. Ces actions sont communes à toutes les structures souhaitant s'engager.

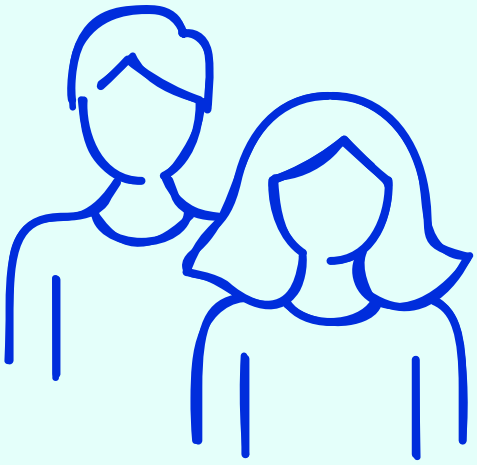

METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION POUR MENER LA DÉMARCHE ZÉRO BOUTEILLE PLASTIQUE

POUR RÉUSSIR, UNE DÉMARCHE ZÉRO BOUTEILLE PLASTIQUE SUPPOSE LA MOBILISATION TRANSVERSALE DE DIFFÉRENTS SERVICES :

• **La direction des ressources humaines et/ou des services de communication interne :** pour la formation et l'information aux équipes.

• **La direction des finances :** pour calculer les économies réalisées avec l'arrêt des bouteilles plastique, investir si besoin dans du matériel...

• **La direction de la responsabilité sociale et environnementale ou direction du développement durable :** pour définir la démarche ayant le moins d'impact environnemental, étudier le cycle de vie des équipements (des contenants par exemple).

• **Les services généraux :** pour assurer le déploiement de la démarche dans les espaces, aménager les points d'eau et installer les équipements...

• **La direction de la communication :** pour valoriser la démarche et faire adhérer les consommateur·trice·s.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

• **Nommer un·e chef·fe de projet** qui fera l'interface entre les directions concernées.

• **Identifier les interlocuteur·trice·s et partenaires internes :** le·la directeur·trice des opérations, le·la responsable des achats, le·la chef·fe de projet développement durable...

• **Impliquer le management** en évaluant la démarche zéro bouteille plastique : coûts évités des achats de bouteilles, logistique (livraison des bouteilles, collecte des déchets et recyclage...), impact environnemental, coût des contenants réutilisables...

• **Prioriser les actions** du déploiement de la démarche.

• **Associer et impliquer tous les publics** (salarié·e·s, client·e·s, partenaires, parents et élèves...) pour augmenter les chances de réussite du passage au zéro déchet : communication sur la démarche...

• **Évaluer la démarche** régulièrement avec des indicateurs quantitatifs (nombre de bouteilles évitées, par exemple, ou de contenants réutilisables en circulation) mais aussi des indicateurs qualitatifs (enquête satisfaction).

• **Aller plus loin :** en intégrant la démarche « zéro bouteille plastique » dans la politique achats de l'entreprise, dans les cahiers des charges des partenaires et fournisseurs ou dans les appels d'offres...

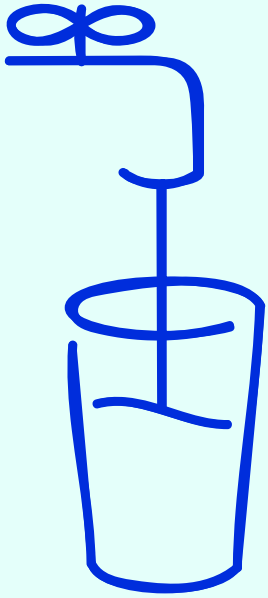

L'ACCÈS À L'EAU : UNE PRIORITÉ

L'accès à l'eau constitue un des principaux freins identifiés pour lutter contre les bouteilles d'eau à usage unique. Il s'agit donc d'abord de proposer un point d'eau **facile, agréable et accessible à tous.**

PLUSIEURS PRIORITÉS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES :

• **Vérifier l'environnement du point d'eau :** les sciences comportementales montrent que la confiance des consommateur·trice·s dans l'eau du robinet est directement liée à l'environnement immédiat de l'accès à l'eau. On identifie ainsi qu'un accès à l'eau de boisson situé au lave-mains des toilettes constitue un frein psychologique, de la même manière qu'un point d'eau non différencié dans les clubs de foot pour laver ses crampons ou boire de l'eau. L'accès à l'eau de boisson doit être différencié dans la mesure du possible des autres usages de l'eau.

• **Rendre visibles et facilement identifiables les accès à l'eau :** imaginer le parcours du·de la consommateur·trice jusqu'au point d'eau : l'identification et la signalétique des points d'eau constituent un des axes importants d'amélioration de l'expérience des consommateur·trice·s. Au même titre que les autres services de base (toilette, entrée/sortie des bâtiments…), les accès à l'eau doivent être visibles et faciles à identifier.

• **Informer sur la qualité de l'eau :** la confiance des consommateur·trice·s dans l'eau qu'ils·elles boivent est renforcée par l'information sur la qualité et la composition de l'eau. Ces informations sont accessibles partout en France et peuvent être directement indiquées sur les points d'eau.

Composition moyenne en sels minéraux (mg/l)

	Eau minérale en bouteille*	L'eau de Paris (1)
Calcium	80	90
Magnésium	26	6
Fluor	NC	0,17
Potassium	1	12

Plus d'informations sur l'eau de Paris :
eaudeparis.fr

Les informations sur la qualité de l'eau dans toutes les communes de France sont disponibles sur :
orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/rechercherResultatQualite.do

• **Améliorer l'expérience des consommateur·trice·s avec un choix d'eaux de boisson variées :** pour renforcer la notion de plaisir autour de l'eau du robinet, on pourra envisager plusieurs choix d'eau : pétillante ou plate, eau chaude, eau fraîche.

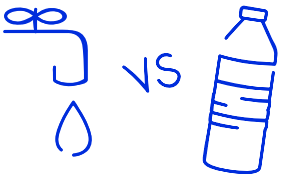

Plus de 1 Parisien·ne sur 2
boit de l'eau en bouteille lors de ses déplacements ou activités hors domicile.

26 %
des Parisien·ne·s qui boivent de l'eau en bouteille déclarent que c'est parce qu'**ils·elles ont « plus confiance » dans l'eau en bouteille.**

Pour **37 %**
des Parisien·ne·s qui déclarent ne pas utiliser les fontaines pour boire ou remplir une gourde, **c'est la confiance (hygiène, salubrité, autres personnes qui ont bu…) qui constitue le premier frein.**

23 %
des Parisien·ne·s qui boivent de l'eau en bouteille car **« c'est plus pratique ».**

D'après la dernière enquête de satisfaction menée par Eau de Paris entre le 1er et le 16 juin 2021 auprès de 1 010 Parisien·ne·s.

** Comparaison avec l'eau en bouteille la plus vendue en France.*
(1) Analyses du Laboratoire d'Eau de Paris.

Fontaine ou robinet

De nombreux modèles de fontaines sont proposés pour équiper les entreprises, collectivités ou établissements recevant du public (restaurants, musées...). Il existe trois types de fontaines à installer en intérieur :

- Le distributeur d'eau avec bonbonne d'eau en plastique.
- La fontaine raccordée au réseau d'eau du robinet avec filtre.
- La fontaine raccordée au réseau d'eau du robinet non filtrée.

Cette solution, bien que plus écologique que les bouteilles plastique, représente toutefois une logistique et un coût importants d'entretien des fontaines ou de changement des bonbonnes.

L'argument sur la qualité de l'eau distribuée est souvent utilisé pour motiver le choix d'installer une fontaine. Or, la **qualité de l'eau du robinet ne nécessite aucun traitement ou filtration supplémentaire.** L'eau de Paris est de qualité comparable à celle de l'eau en bouteille.

L'avantage principal de la fontaine repose sur l'environnement créé : un accès différencié pour l'eau de boisson dans un environnement agréable qui met en confiance le·la consommateur·trice.

→ **Une solution plus économique :** vous pouvez faire installer un robinet et un receveur réservés à l'eau de boisson dans les espaces communs (près de la machine à café, par exemple) et avec une signalétique et un habillage travaillé (information sur la qualité de l'eau, visuels attractifs...).
Une fois installée, cette solution simple présente peu de contrainte logistique : le nettoyage peut être réalisé par les équipes d'entretien habituelles comme le reste des espaces.

Comparatif	Qualité de l'eau	Coût	Transport	Travaux	Entretien	Logistique	Classement
Robinet d'eau de boisson aménagé	**+++**	**++** (nettoyage simple, pas de contrat d'entretien nécessaire)	**+**	**-**	**+**	**+**	**1**
Fontaine d'eau non filtrée	**+++**	**-** (location du matériel et contrat d'entretien)	**+**	**-**	**-** (contrat d'entretien)	**+**	**2**
Fontaine d'eau filtrée	**+++** (à condition d'un bon entretien du filtre)	**-** (location du matériel et contrat d'entretien)	**-** (livraison des fontaines, entretien régulier)	**-**	**-** (contrat d'entretien)	**+**	**3**
Distributeur d'eau en bonbonne	**+++**	**---**	**--** (livraison régulière des bonbonnes)	**+** (pas de raccordement au réseau d'eau nécessaire)	**+**	**-** (commande régulière de bonbonnes et stockage)	**4**

Check-list avant de se lancer dans l'installation de points d'eau

- ✓ Vérifier les accès aux réseaux d'eau courante.
- ✓ Déterminer si vous souhaitez proposer des services complémentaires (eau gazeuse, eaux chaude et froide).
- ✓ Déterminer le nombre nécessaire d'accès à l'eau en fonction du nombre de salarié·e·s et de visiteur·euse·s pour évaluer le temps ou la distance maximale pour atteindre une fontaine.
- ✓ Évaluer les modes de consommation : à quels moments de la journée la consommation est-elle plus forte, par exemple, pour éviter les temps d'attente (à proximité des cantines, par exemple, ou de la machine à café).
- ✓ Déterminer les emplacements qui favoriseront leur utilisation : à côté de la machine à café, à proximité des bureaux, par exemple, dans le hall d'accueil, partenariats avec les restaurateurs dans les espaces recevant du public.
- ✓ Étudier les conditions d'entretien des fontaines : règles d'hygiène à respecter, géré par le sous-traitant du ménage ou inclus dans la location de la fontaine, fréquence du nettoyage…
- ✓ Évaluer les coûts cachés d'une fontaine : suivi du contrat d'entretien déplacement en cas de panne, stockage des bonbonnes d'eau…
- ✓ Informer les agents chargés de la technique ou du nettoyage du bon usage et entretien de l'accès l'eau.

L'eau du robinet, une eau sans risque

Si le contexte sanitaire de l'épidémie de COVID-19 peut générer des inquiétudes, il ne doit pas être l'occasion d'un retour aux bouteilles en plastique. Parce que non, les bouteilles en plastique ne protègent pas des virus. Savez-vous d'ailleurs combien de personnes ont manipulé les bouteilles avant d'arriver à votre domicile ? Au contraire, **l'eau du robinet, livrée à domicile, sans contact ni emballage, est la manière la plus simple et sûre de boire de l'eau.**

Pour renforcer les mesures d'hygiène,
voici quelques conseils pour vous servir de l'eau :

AVANT L'UTILISATION

Se laver les mains
(avec du savon
ou du gel hydroalcoolique)

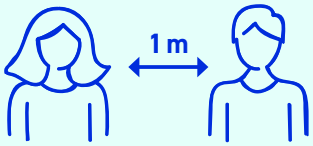

Respecter les règles
de distanciation sociale
aux abords des points d'eau

LORS DE L'UTILISATION

Nettoyer ou désinfecter
régulièrement
les boutons poussoirs ou
panneaux de commandes
des fontaines

Éviter les contacts
entre les contenants
utilisés et les robinets
ou buses de distribution

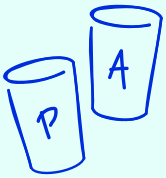

Personnaliser
les contenants
pour les différencier

L'eau du robinet est sûre : les filières de traitement de l'eau potable sont efficaces contre les virus

Pour traiter l'eau du robinet distribuée à Paris, les usines d'Eau de Paris associent plusieurs technologies successives et complémentaires (ozonation, désinfection aux UV, chloration) qui permettent d'éliminer efficacement les virus et en particulier le SARS-CoV-2. D'après l'OMS, il n'y a par ailleurs aucun risque de contamination du virus dans l'eau du robinet. L'eau du robinet distribuée à Paris est sûre et Eau de Paris garantit un haut niveau de sécurité sanitaire de l'eau produite. Il n'y a aucun risque à boire l'eau du robinet.

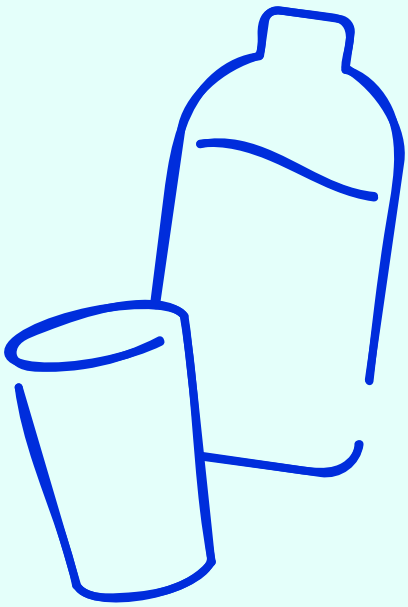

GOBELET OU GOURDE, COMMENT CHOISIR ?

En dehors de l'accès au point d'eau, le choix du contenant demeure une question importante pour les usager·ère·s.

4 questions à se poser

QUEL EST L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU CONTENANT QUE JE SOUHAITE UTILISER ?

Plastique, verre, inox, fabriqués ou importés en France, durée de vie... tous les contenants réutilisables ne se valent pas sur le plan environnemental, alors comparez bien les produits et les matériaux.

Notre analyse :

	Gourde en plastique	Gourde en verre	Gourde en inox
Impact environnemental	- (variable en fonction des matériaux et de la provenance)	+ (variable en fonction des matériaux et de la provenance)	- (variable en fonction des matériaux et de la provenance)
Solidité	+	-	++
Poids	+	-	+
Durée de vie du matériau	-	+	+
Impact sur la santé	-	+	+
Recyclage	- (variable en fonction des matériaux)	+	+
Expérience sensorielle	-	+	-
CLASSEMENT	**3**	**1**	**2**

EST-CE QUE MON CONTENANT EST (VRAIMENT) RECYCLABLE ?

En fin de vie, certains contenants sont difficilement recyclables, notamment dans les filières classiques de traitement. Même les gobelets dits « compostables » nécessitent souvent une filière industrielle et ne pourront pas être compostés à domicile.

Avant de passer commande, assurez-vous que les contenants sont donc recyclables en vous servant du tableau aide-mémoire ci-après.

Logos	Signification
	Consignes Info-Tri Complémentaires des sigles, elles précisent explicitement les consignes de tri aux usager·ère·s.
	Ruban de Möbius Symbole universel du recyclage, cette représentation indique qu'un emballage est recyclable.
	Tidy Man Ce pictogramme ne donne aucune information sur la recyclabilité de l'emballage mais incite les usagers à jeter l'emballage dans une poubelle.
	Verre, Acier & Alu Le logo présentant une bouteille entourée de deux flèches indique que le verre est valorisable et peut donc être jeté dans un conteneur spécifique. Le logo représentant un aimant indique que le produit a été conçu avec de l'acier recyclable et celui mentionnant « alu » qu'il est fait en aluminium. Les produits doivent donc être déposés dans un conteneur spécifique également.
	Triman Ce logo qui affiche un petit personnage et trois flèches noires signifie que l'emballage est valorisable et peut donc être trié.
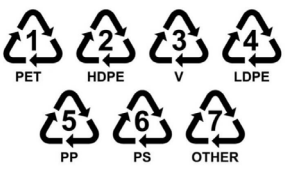	**Les Triangles Circulaires** Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces sigles n'indiquent pas que l'emballage est recyclable. Toujours annotés d'une abréviation, ils précisent le type de plastique utilisé et sont gradués d'un à sept pour représenter les différentes familles de matériaux utilisés pour la fabrication de l'emballage.

[4] *Étude « Usage des gourdes par les Parisiens » réalisée en ligne pour Eau de Paris par MV2 group en mars 2020.*

EST-CE QUE MON CONTENANT EST FACILEMENT RÉUTILISABLE ?

Un gobelet réutilisable sérigraphié aux couleurs de votre entreprise pour un évènement, c'est une bonne solution et un support de communication efficace, mais on sait qu'il faut au minimum réutiliser sept à huit fois un gobelet pour que l'impact de fabrication soit compensé. Il faut donc vérifier si vous allez pouvoir récupérer ces gobelets, les laver en machine (certains plastiques se déforment sous l'eau chaude) et les stocker avant de les réutiliser.

EST-CE QUE LE CONTENANT EST ADAPTÉ À L'USAGE ?

Quel que soit le contenant retenu, le nombre de réutilisations avant son recyclage et sa durée de vie sont des facteurs clés pour obtenir un bénéfice favorable sur le plan environnemental. C'est donc les conditions d'utilisation qui doivent guider les choix : une gourde pour des déplacements, un verre ou un mug au bureau...

Neutralisons les gobelets

Pour Emmanuel Torrent, fondateur d'Ecocup, une marque de gobelet réemployable :

« Les gobelets réutilisables sont souvent conservés par les convives à l'issue d'un événement, comme un souvenir qu'ils auraient acheté.

La personnalisation des gobelets par les client·e·s est un vrai débat en termes d'écologie. Il faudrait imposer que les gobelets réutilisables soient neutres mais les organisateur·trice·s de festivals sont attachés au marquage des gobelets qu'ils achètent. »

Gourde, mug et gobelet : attention au suréquipement !

Plus de 6 Parisien·ne·s sur 10 possèdent désormais une gourde[4] et la gourde comme le gobelet réutilisable font désormais partis des « goodies » très souvent offerts en cadeau. C'est un signe très positif que les habitudes de consommation de l'eau changent. Mais attention de ne pas en abuser en suréquipant les client·e·s, employés ou partenaires. Alors que le tote bag longtemps utilisé en alternative au sac plastique est devenu envahissant dans les foyers, les gourdes ou gobelets n'auront un impact positif sur l'environnement que s'ils restent distribués et utilisés de manière raisonnable.

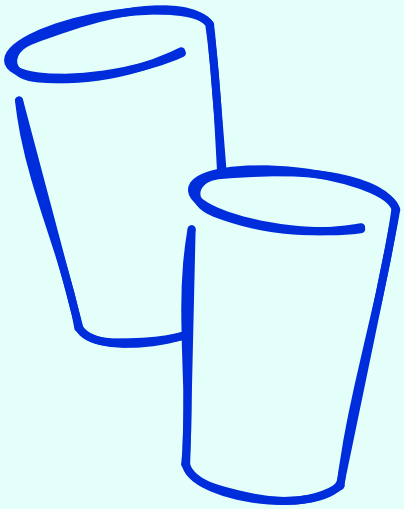

LES GOBELETS RÉUTILISABLES, UNE BONNE IDÉE ?

Les gobelets réutilisables sont souvent utilisés pour réduire l'usage du plastique pour la consommation d'eau, notamment pour des évènements sportifs, culturels ou des salons professionnels.

On estime qu'un gobelet doit être réutilisé au moins sept fois pour avoir un impact environnemental positif. L'enjeu sera donc essentiellement la remise en circulation des gobelets.

Alternative à la gourde individuelle, le gobelet reste donc une bonne idée à condition de :

- **S'assurer que la consigne est incitative** pour obtenir un taux de retour élevé des gobelets. Une part des gobelets mis en circulation est souvent conservée par les utilisateurs.

- **Veiller à faire un marquage qui favorise la réutilisation.** Plus le contenant sera personnalisé aux couleurs ou/et à la date de l'évènement, moins le gobelet sera facilement réutilisé par les organisateur·trice·s et moins le taux de retour sera élevé (effet du « gobelet-souvenir »). Limiter la personnalisation va donc favoriser leur réutilisation.

- **Vérifier l'entretien et s'assurer de disposer de moyens pour les laver.** Les conditions d'entretien, notamment à haute température, peuvent varier ou impacter la durée de vie des gobelets. Vérifiez que les contraintes de lavage correspondent à votre usage. Des unités mobiles de lavage de gobelets commencent à se développer pour les évènements.

- **Vérifier si le contenant est recyclable et le circuit de fin de vie.**

- Et pour aller plus loin dans la démarche, **vous pouvez interdire la vente d'eau en bouteille** pour inciter l'utilisation de contenants réutilisables.

Au Festival Solidays, sur les 600 000 gobelets mis à disposition des festivaliers, 40 000 ne sont pas collectés.

Audition d'Éléonore Blondeau, Fondatrice de CleanCup et Emmanuel Torrent, Fondateur d'Ecocup, novembre 2019

Le festival champion du recyclage de gobelets !

Les Eurockéennes de Belfort utilisent les mêmes gobelets depuis dix ans.

Consigner les gourdes !

L'entreprise « La Consigne GreenGo » propose une solution innovante pour répondre à ce problème : un système de consignes des emballages pour les plats à emporter. Déjà adoptée par de nombreux restaurateur·trice·s et commerçant·e·s partenaires à Paris, la Consigne GreenGo s'étend également aux entreprises. Emprunter une gourde consignée pour la rendre après utilisation comme pour son plat à emporter, c'est déjà demain !

DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION POSITIVE AUTOUR DE L'EAU DU ROBINET

La communication est essentielle pour (re)conquérir les consommateur·trice·s d'eau en bouteille et les convaincre que l'eau du robinet, livrée à domicile et sans emballage, est de qualité comparable à l'eau en bouteille.

La communication est essentielle pour (re)conquérir les consommateur·trice·s d'eau en bouteille et les convaincre que l'eau du robinet, livrée à domicile et sans emballage, est de qualité comparable à l'eau en bouteille.

Pour rendre l'eau désirable, Eau de Paris a développé un kit de communication Ici, je choisis l'eau de Paris à destination de tous les acteurs de la capitale. Ils bénéficient ainsi de visuels de communication déclinables pour informer le public de la démarche. Retrouvez-le sur eaudeparis.fr

Reconquérir les imaginaires autour de l'eau

Depuis toujours, les embouteilleurs d'eau investissent massivement dans le marketing de l'eau embouteillée pour défendre des territoires de marque allant même parfois au-delà de la consommation d'eau. Ils sont ainsi parvenus à développer un imaginaire positif qui repose sur les bénéfices de l'eau sur la santé, sur la peau, sur la performance sportive ou encore sur sa « pureté ».

En réalité, **l'eau du robinet est de qualité équivalente à celle vendue en bouteille.** Il s'agit donc d'inviter les consommateur·trice·s à adopter une vision plus écologique et économique de l'eau de boisson.

Pour convaincre les usager·ère·s de consommer davantage d'eau du robinet, il faut réinvestir, sur le plan de l'image, le produit « eau du robinet » en construisant un nouveau rapport de confiance.

Les faits et chiffres à retenir et partager qui font de l'eau de Paris une eau unique :

Pour toutes et tous

Une eau qui convient à chaque individu, des tout-petits aux personnes âgées.

Équilibrée

L'eau de Paris est naturellement riche en calcium et en magnésium, des minéraux indispensables à la santé.

Économique

1 litre d'eau de Paris ne coûte que 0,003 €.

Sûre

Avec un million de mesures par an, l'eau de Paris est l'aliment le plus contrôlé.

L'eau distribuée dans les commerces, entreprises et restaurants est issue du même réseau de distribution que l'eau livrée à domicile. Elle répond à tous les critères de qualité fixés par les autorités de santé publique.

- L'eau en bouteille et l'eau du robinet sont de qualité équivalente.
- L'eau de Paris affiche 100 % de conformité micro-biologique et physico-chimique.
- 8 Parisien·ne·s sur 10 consomment de l'eau du robinet et 86 % ont pleinement confiance en la qualité de l'eau.
- Un litre d'eau du robinet coûte **0,003 euro le litre, soit environ 200 à 300 moins cher qu'un litre d'eau en bouteille.**

Composition moyenne en sels minéraux (mg/l)

	Eau minérale en bouteille*	L'eau de Paris (1)
Calcium	80	90
Magnésium	26	6
Fluor	NC	0,17
Potassium	1	12

** Comparaison avec l'eau en bouteille la plus vendue en France.*
(1) Analyses du Laboratoire d'Eau de Paris.

Check-list pour redonner confiance dans l'eau du robinet :

- ✓ Donner accès aux informations sur la qualité de l'eau.
- ✓ Utiliser un tableau de comparaison sur la qualité de l'eau pour détailler les apports nutritionnels de l'eau localement et sa composition équilibrée en sels minéraux et ses bienfaits pour le corps.
- ✓ Informer de sa convenance pour tous les âges.
- ✓ Indiquer les contrôles effectués sur l'eau et sa provenance.
- ✓ Travailler les messages. Exemple :
  - « Pour faire un geste pour la planète, buvez au robinet ou aux fontaines une eau saine et sans emballage. »
  - « L'eau de Paris est une eau unique, équilibrée, livrée à domicile, sans emballage et 100 fois moins chère que l'eau en bouteille. »
- ✓ Diffuser ces informations de manière visible dans les locaux ou à travers vos supports de communication habituels (newsletter ou e-mail en interne ou en externe, réseaux sociaux…).
- ✓ Penser à « habiller » les points d'eau (robinets ou fontaines) avec des stickers ou des affichettes.

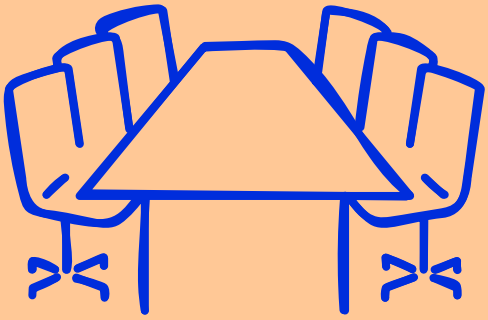

DANS LES ADMINISTRATIONS ET LES BUREAUX

CE QUE DIT LA LOI ANTIGASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Adoptée en février 2020, la loi Antigaspillage et économie circulaire a pour objectif d'avancer vers la réduction des déchets sous plusieurs prismes. Parmi ces mesures, la sortie du plastique jetable et la consommation de l'eau du robinet vont de pair avec les objectifs du zéro plastique à usage unique d'ici 2040.

Depuis janvier 2021 : interdiction de distribuer gratuitement des bouteilles en plastique dans les établissements recevant du public et les locaux à usage professionnel.

Depuis janvier 2022 : les établissements recevant plus de 300 personnes doivent s'équiper d'une fontaine à eau potable accessible au public.

5 bonnes raisons de passer à l'eau zéro déchet plastique

Pour développer sa politique de responsabilité sociale et environnementale : établie depuis une loi du 1er août 2008, la responsabilité environnementale des entreprises a connu une évolution à travers la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises. Les entreprises doivent intégrer les enjeux sociaux et environnementaux inhérents à leurs activités. Toute société peut formuler dans son statut une « raison d'être » qui traduit l'engagement d'une responsabilité sociétale assumée, y compris pour son impact environnemental.

Pour générer le sentiment de fierté d'appartenance des salarié·e·s et collaborateur·trice·s : d'après Zero Waste France[5], 83 % des collaborateur·trice·s pensent que la gestion des déchets n'est pas optimale dans leur bureau, et 96 % d'entre eux se déclarent prêts à changer certaines procédures de travail pour améliorer le système de tri. Développer les écogestes et appartenir à une entreprise engagée pour l'environnement constituent des leviers de mobilisation interne importants pour les salariés.

Pour faire des économies : boire de l'eau de Paris, c'est faire des économies. L'eau du robinet coûte jusqu'à 200 fois moins chère qu'une eau en bouteille. À raison d'un litre d'eau consommé par jour, le prix de revient pour un·e Parisien·ne est équivalent à environ 1 euro sur une année.

Pour avoir moins de contraintes d'approvisionnement et de logistique : plus besoin de commander, transporter, réceptionner et stocker les bouteilles d'eau. Remplacer les bouteilles en plastique par des gourdes a permis d'éviter 45 000 bouteilles en une année chez Schneider Electric.

Pour réduire les coûts induits de collecte et de tri des déchets : les entreprises privées sont soumises à une obligation de tri des déchets, dont les dérivés de plastique, depuis l'application d'un décret du 10 mars 2016, communément appelé le « décret 5 flux ». Ces entreprises concernées sont celles qui n'ont pas recours au service de tri assuré par les collectivités, y compris celles qui produisent ou possèdent plus de 1 100 litres de déchets hebdomadaires. Dans ces circonstances, la manutention ou la manipulation des bennes pour la gestion du tri représentent un coût non négligeable pour l'entreprise. Sachant qu'un déchet plastique n'est jamais rentable quel que soit le moyen de recyclage entrepris, la diminution des bouteilles en plastique engendre de facto une économie pour l'entreprise.

[5] *Étude Zéro Déchets au bureau, Zero Waste France, Mai 2018.*

Les grandes étapes conseillées pour venir à bout des bouteilles d'eau :

1. Identifier les interlocuteurs pertinents pour la démarche.

2. Identifier les points d'eau existants et évaluer la nécessité d'installer un accès à l'eau supplémentaire, des points de collecte et des points de lavage des contenants.

3. Définir les différents types d'usages et d'usager·ère·s de votre établissement et ses spécificités.

4. Choisir les types de contenants que vous souhaitez développer en fonction de vos spécificités et de vos usager·ère·s (employé·e·s, visiteur·euse·s : gobelets réutilisables, consignés ou non, gourdes, mugs, verres).

5. Choisir les modalités d'usage en fonction des situations (bureau, salles de réunion…) : qui remplit les contenants et où ? Qui lave, comment et où ? D'où vient le contenant (offert, prêté, contenant personnel) ?

6. Assurer une bonne visibilité des points d'accès à l'eau (robinets ou fontaines) par une signalétique adaptée.

7. Étendre la politique « zéro bouteille d'eau en plastique » à la restauration d'entreprise en :
   - *supprimant la vente d'eau en bouteille (plastique et verre) pour favoriser l'adoption de l'écogeste ;*
   - *proposant des services d'eau complémentaires (froide, pétillante…) ;*
   - *proposant éventuellement aux entreprises de restauration de vendre des gourdes ou de proposer des gourdes consignées et lavées ;*
   - *intégrant la politique « zéro bouteille d'eau plastique » dans les futurs cahiers des charges des entreprises de restauration.*

8. Communiquer sur la démarche et sur la qualité de l'eau dans les espaces communs pour accompagner le changement d'habitudes des employé·e·s et des invité·e·s qui peuvent avoir l'habitude de se voir offrir une bouteille d'eau.

9. Favoriser l'utilisation de gourdes ou de tasses par les salarié·e·s en :
   - *autorisant et en favorisant les tasses, mugs ou verres apportés des domiciles personnels ;*
   - *offrant le premier contenant et/ou l'intégrant au pack de bienvenue des nouveaux·elles employé·e·s ;*
   - *proposant aux salarié·e·s de s'engager dans la démarche « zéro bouteille plastique » par la signature d'une charte d'objectifs partagés avec l'entreprise.*

Pour les invité·e·s :

10. Proposer un contenant consigné lors de leur arrivée dans les locaux, par exemple, en même temps que la remise du badge.

11. Organiser le nettoyage et le stockage des contenants :
    - *Nettoyage soit par le prestataire du ménage (évaluer le surcoût de travail que cela représente), soit par le·la salarié·e lui·elle-même.*
    - *Mettre en place des points de stockage de contenants en verre dans une salle spécifique ou à l'aide d'un meuble (une armoire ou une table).*

[6] *Étude Eau de Paris : « Usages des gourdes par les Parisiens », Mars 2020.*

Dis-moi comment tu bois, je te dirai comment le faire !

Consommez-vous de l'eau quotidiennement ? Buvez-vous plus de deux fois par jour ? En ressentez-vous le besoin ou est-ce que cela se fait par mimétisme ou habitude ? Appréciez-vous de consommer de l'eau ?

Voici quelques questions à soumettre à vos employé·e·s pour observer leurs habitudes en matière de consommation d'eau. Vous pourrez ainsi évaluer leurs besoins et même les inciter à consommer davantage.

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour cela :

- Les inviter à se procurer des mugs personnels à conserver sur leur bureau pour inciter à la consommation les plus réticent·e·s.
- Équiper de gourdes les grand·e·s consommateur·trice·s se déplaçant beaucoup.
- Installer des points d'accès à l'eau aux lieux de pause et de rencontre.
- Mettre en place une communication incitative et des nudges pour rappeler l'importance de s'hydrater tout au long de la journée.

Gare au suréquipement !

Il est tout à fait envisageable de sonder les équipes sur leurs besoins en équipements et s'adapter en fonction des résultats. On estime à Paris que 6 Parisien·ne·s sur 10 possèdent une gourde[6]. Si les collaborateur·trice·s n'en possèdent pas mais disposent d'un point d'eau à proximité, l'utilisation d'un verre ou d'un mug est aussi une solution.

LES SALLES DE RÉUNION : QUELLES SOLUTIONS ?

La problématique de salles des réunions est particulière. Il s'agit d'un espace partagé, à la fois par des salarié·e·s mais aussi des visiteur·euse·s extérieurs, utilisé plusieurs fois dans la journée par des utilisatrices différentes qui ne sont pas responsables de la logistique. La question du « zéro bouteille d'eau » se heurte souvent à cette réalité dans le cadre des entreprises et administrations.

Chez Radio France, auditionnée dans le cadre de l'action tank, la principale difficulté rencontrée a été le remplissage et le lavage des carafes et des verres entre deux émissions dans les studios de radio.

Après plusieurs expérimentations, plusieurs solutions semblent fonctionner qui dépendent des moyens humains et logistiques disponibles :

→ Carafes et verres, oui mais avec une organisation adaptée !

L'équipement en carafes et verres de chaque salle de réunion est la solution la plus vertueuse mais elle suppose une organisation logistique pour leur nettoyage entre chaque réunion et leur remplissage régulier.

2 possibilités :

- Dans les grandes structures, le prestataire du ménage ou un·e agent·e des services généraux peut prendre en charge la logistique « accès à l'eau » de ces salles. Le personnel déjà affecté aux salles (pour la pause-café, par exemple) peut voir ses tâches complétées pour intégrer la prise en charge de l'eau.

Il faudra cependant évaluer la charge de travail induite et organiser son travail en fonction des créneaux d'occupation.

● S'appuyer sur l'autogestion : l'organisateur·trice de la réunion est responsable du nettoyage des contenants et remplissage des carafes. Une communication large devra être prévue et rappelée dans les salles pour veiller au respect de règles d'organisation.

Dans tous les cas de figure, il faudra prendre en compte l'ensemble de la logistique (stockage avant utilisation, mise à disposition, recueil des contenants usagés, lavage...).

→ Le contenant consigné pour les visiteurs externes, une solution à envisager

Si les salarié·e·s sont déjà équipé·e·s en gourde ou mug, alors il reste à traiter le problème des visiteurs externes, utilisateur·trice·s temporaires des salles de réunion.

Le contenant consigné (gobelet réutilisable ou gourde) proposé dès l'accueil, en même temps que le badge, est une solution à étudier parce que les contraintes logistiques semblent moins fortes.

Il suppose de prévoir :

- Un accès à l'eau à proximité immédiate de l'accueil ou des salles de réunion.
- La distribution et récupération des contenants par le personnel d'accueil.
- L'anticipation du stockage (des contenants propres et sales) au niveau de l'accueil.
- Le nettoyage des contenants chaque jour et leur remise en service.

Un kit « verres et carafes »

À l'ADEME (Agence de la Transition Écologique), les salles de réunion sont équipées de verres et de carafes en verre. Pour l'entretien sur les sites ayant une restauration collective, des prestataires gèrent la mise à disposition dans les salles et l'entretien des kits « verres et carafes ». Pour les autres sites, ce sont les organisateur·trice·s de réunions qui gèrent en sachant que les sites sont équipés de lave-verres et de lave-vaisselle.

POUR LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

CE QUE DIT LA LOI ANTIGASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Adoptée en février 2020, la loi Anti-gaspillage et économie circulaire a pour objectif d'avancer vers la réduction des déchets sous plusieurs prismes. Parmi ces mesures, la sortie du plastique jetable et la consommation de l'eau du robinet vont de pair avec les objectifs du zéro plastique à usage unique d'ici 2040.

Depuis janvier 2021 interdiction de distribuer gratuitement des bouteilles en plastique dans les établissements recevant du public et les locaux à usage professionnel

Depuis janvier 2022 : les établissements recevant plus de 300 personnes doivent s'équiper d'une fontaine à eau potable accessible au public.

2 bonnes raisons de passer à l'eau zéro déchet plastique

Pour valoriser l'engagement social et environnemental de l'évènement : avec une communication en amont de ce type d'initiatives, la manifestation sera reconnue et valorisée pour son engagement. **85 % des participants à des évènements extérieurs considèrent que la présence de fontaines améliore l'image de l'organisateur de l'évènement.**[7]

Pour avoir moins de contraintes d'approvisionnement et de logistique : plus besoin de commander, transporter, réceptionner et stocker les bouteilles d'eau pour les événements.

En 2019, en partenariat avec Eau de Paris, 100 robinets d'eau de boisson ont été mis à disposition gratuitement au festival We Love Green. Une distribution d'éco-cups consignés pour les festivaliers, de gourdes distribuées aux techniciens du festival, et de carafes et gourdes pour les artistes et intervenants du think tank a été mise en place par les organisateur·trice·s. **Tout ceci a permis d'économiser 280 000 bouteilles en plastique.**

[7] *Étude Eau de Paris : « Enquête des pratiques de consommation d'eau hors domicile et de l'usage des fontaines », Juin 2019.*

Les grandes étapes conseillées pour venir à bout des bouteilles d'eau dans les évènements culturels et sportifs :

1. Identifier les interlocuteurs (la fédération sportive, l'association ou l'entreprise organisatrice de l'événement) et les partenaires impliqués (sponsors, bars et restaurateur·trice·s sous contrat...).

2. Répertorier tous les points d'eau existants (bars, éviers, fontaines dans les loges et les couloirs).

3. Évaluer les besoins en eau en adaptant le nombre de points d'eau et le débit à la fréquentation et aux usages (dans les espaces réservés au public, les loges ou les salles d'échauffement, à proximité des tables d'arbitrage, des espaces sponsors ou VIP ou des salles de presse...).

4. S'assurer de proposer des points d'eau réservés à l'eau de boisson et différenciés des autres usages de l'eau (lavage des mains, par exemple).

5. Proposer des contenants alternatifs à la gourde individuelle en fonction de l'événement et des publics.

6. Étendre, quand c'est possible, le dispositif « zéro bouteille d'eau en plastique » à l'ensemble des partenaires et notamment pour les bars et les espaces de restauration en :

   - *supprimant la vente d'eau en bouteille (plastique et verre) sur l'événement ;*
   - *proposant des services d'eau complémentaires (froide, pétillante...) pour offrir une ressource financière de compensation ;*
   - *encourageant bars et espaces de restauration à vendre des gourdes ou à proposer des gourdes consignées pour « l'eau améliorée » (froide ou pétillante) ;*
   - *intégrant la demande de « zéro bouteille d'eau » dans les futurs cahiers des charges des entreprises en charge de la restauration.*

7. Négocier les conditions avec les services de sécurité et les services de la Préfecture pour s'assurer que les contenants ne seront pas exclus au contrôle de sécurité.

8. Communiquer en amont de l'événement « zéro bouteille d'eau » pour permettre aux spectateur·trice·s et visiteur·euse·s de venir équipé·e·s de leur propre contenant et passer les consignes particulières : identification des points d'accès à l'eau, entrée avec une gourde vidée uniquement, gourde en verre acceptée ou non...).

9. Informer sur la démarche et sur la qualité de l'eau dans les espaces communs pour accompagner le changement d'habitudes.

« 40 % des personnes interrogées déclarent boire aux fontaines ou aux toilettes lors d'événements sportifs ou culturels. »

[8] *Étude Eau de Paris : « Enquête des pratiques de consommation d'eau hors domicile et de l'usage des fontaines », Juin 2019.*

10 Assurer une bonne visibilité des points d'accès à l'eau (robinets ou fontaines) par une signalétique adaptée.

11 Mobiliser les forces internes et les partenaires (les bénévoles, les athlètes, les artistes, les participants de l'événement, les sponsors).

12 Pour aller plus loin et étendre le dispositif, on pourra :

- *étendre la démarche aux marques partenaires et sponsors en intégrant des critères de zéro bouteille d'eau dans les contrats (par exemple, en interdisant la distribution gratuite de bouteilles d'eau).*
- *développer une stratégie de sponsoring sélectif qui mette le critère « zéro bouteille d'eau » comme condition de sélection préalable.*
- *former au zéro déchet des équipes bénévoles (de préférence tous les bénévoles, en priorité les bénévoles engagés à long terme) et salariées. Elles pourront ainsi sensibiliser le public sur la démarche.*
- *exclure des contrats de partenariat, notamment s'ils sont établis avec des marques de boissons, la possibilité de vendre de l'eau et intégrer a contrario la possibilité d'installer des dispositifs de points d'eau (facturés à l'organisateur dans le cadre du contrat global en tant que « service »);*
- *mobiliser les partenaires pour contribuer à fournir une eau zéro déchet plastique à toutes les étapes des manifestations : le montage, la manifestation, le démontage.*

13 Communiquer sur les résultats concrets obtenus (nombre de bouteilles évitées, nombre de gobelets consignés utilisés, fixer des objectifs chiffrés annuels ou des objectifs à chaque évènement) pour installer progressivement la démarche.

14 Identifier les leviers d'amélioration pour augmenter l'efficacité lors de l'événement suivant.

SÉCURITÉ : ANTICIPER !

Pour éviter les surprises de dernière minute, il est important de s'informer auprès de la Préfecture pour obtenir bien en amont de l'événement l'ensemble des consignes de sécurité qui pourraient restreindre le public d'amener son propre contenant réutilisable (en fonction du poids, de la taille, du matériau, transparence ou non). L'impossibilité de rentrer avec un contenant fermé est, après la praticité, la raison pour laquelle les participant·e·s d'événements extérieurs achètent des bouteilles d'eau.[9]

EAU GRATUITE ET SERVICES D'EAU PAYANTS, COMMENT PRÉSERVER MES REVENUS D'ACTIVITÉ ?

L'absence de propositions d'eau en bouteille permet aux client·e·s, dans le cadre de la restauration ou d'un food truck, de se diriger vers d'autres produits alimentaires qui combleraient le coût habituel de la bouteille d'eau. Selon une étude réalisée par Eau de Paris, « 74 % des participant·e·s d'évènements extérieurs déclarent que l'économie faite sur l'achat d'eau leur permettrait d'acheter autre chose (snack...). » Enfin, dans un autre cas de figure, il semble également pertinent d'inclure, dans les contrats avec les fournisseurs de boissons, l'obligation d'utiliser des alternatives au plastique à usage unique.

Remplacer la vente de bouteilles d'eau par la vente d'une eau du robinet améliorée (aromatisée et/ou gazeuse) permet à l'entreprise de baisser ses coûts de fourniture en eau minérale tout en bénéficiant d'un coût dérisoire du prix au litre d'eau du robinet (soit 0,003 euro/l). La perte de chiffre sur la vente d'eau minérale plate ou gazeuse

[9] *Étude Eau de Paris : « Enquête des pratiques de consommation d'eau hors domicile et de l'usage des fontaines », Juin 2019.*

peut être rapidement amortie par la création de cette nouvelle offre. Enfin, à cela peut s'ajouter la vente d'une gourde incluse dans un menu.

Une nouvelle forme de fidélisation est créée avec la clientèle qui s'engage et qui peut, tout en consommant, profiter d'un accès à l'eau gratuit en faisant remplir son contenant.

GOBELETS OU GOURDES ? VENTE OU CONSIGNE ? : COMMENT CHOISIR LES CONTENANTS ?

Compte tenu des taux d'équipements en gourdes des Français, les contenants ne doivent pas être proposés de manière systématique mais plutôt réservés en priorité aux spectateur·trice·s et visiteur·euse·s ayant oublié leur contenant réutilisable. Ce dispositif suppose une communication transparente et claire en amont pour indiquer qu'il s'agit d'un évènement « zéro bouteille plastique ». On pourra tester une réduction sur les consommations de boissons ou sur l'entrée lorsque les participants viennent équipés avec leur propre contenant.

À l'entrée ou au niveau des espaces bars et restauration, on pourra proposer des consignes de gobelets réutilisables ou de gourdes.

Le dispositif de stockage, collecte et nettoyage doit être prévu et pourra déterminer le modèle de contenant retenu.

Et pour les compétitions sportives en extérieur ?

Julie Sauvêtre, chargée de projet zéro dechet pour Zero waste France, propose la solution suivante :

« L'organisateur doit s'adapter à l'urbanisme et au réseau d'eau public pour dessiner son parcours. La cartographie des points d'accès est disponible auprès de l'opérateur d'eau public ou de la Préfecture. »

Une baisse minime

"La perte du chiffre d'affaires lié à la vente de bouteilles d'eau est le premier argument opposé par les commerçant·e·s. Dans les faits, nous avons pu constater que 60 % des personnes qui sont allées remplir leur contenant réutilisable chez un·e commerçant·e partenaire ont consommé dans ce commerce."

Gus Hoyt, directeur de projet international à Refill, campagne visant à prévenir la pollution plastique et la promotion des contenants réutilisables

3 QUESTIONS À....

Régis WALKER

Directeur du pôle communication, évènementiel et marketing, Fédération française de gymnastique

La Fédération française de gymnastique est une instance nationale chargée du développement et de la promotion de la pratique de la gymnastique sur l'ensemble du territoire. Elle rassemble plus de 1407 clubs nationaux et 246 688 licencié·e·s.

La Fédération française de gymnastique (FFG) est engagée dans une politique de développement durable et a l'ambition de devenir exemplaire en matière de réduction des déchets plastique.

Quelles sont vos solutions pour la réduction des bouteilles en plastique lors des évènements sportifs ?

À l'international, de plus en plus d'organisateur·trice·s de compétitions proposent comme cadeau aux gymnastes **des gourdes avec des points d'eau dédiés**. Si l'accès à l'eau est simple et facilité, le fait d'offrir des gourdes, qui restent des souvenirs des événements sportifs, est une alternative valide.

Pour la FFG, la gourde semble être la meilleure alternative pour réduire la consommation d'eau en bouteille lors d'un événement sportif.

Les sportif·ve·s accueillent très bien les gourdes, qui sont un objet de référence marqué aux couleurs de l'événement, voire à leur nom, et qu'ils·elles peuvent conserver, comme ils·elles le font avec un T-shirt.

Reste la question des accès à l'eau qui est, à mon sens, centrale. La FFG a utilisé des fontaines à eau branchées sur le réseau mais qui nécessitent l'accès au réseau et à l'électricité, ce qui peut représenter une difficulté.

L'usage des fontaines à eau entraîne un gaspillage important d'eau car les gens remplissent leur contenant mais ne finissent pas forcément le contenu.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors des évènements ?

Les points d'accès à l'eau publique sur les sites des compétitions sont le plus souvent situés dans les vestiaires ou dans les toilettes, alors que les besoins pour les gymnastes et les personnels encadrants sont placés en salle d'entraînement ou de compétition. Ça ne donne pas une bonne image que d'avoir un accès à l'eau dans les toilettes.

La priorité de la FFG a été de travailler sur la réduction des déchets de bouteilles d'eau en évitant le gaspillage d'eau : elle met à disposition des bouteilles de 50 cl sur ses événements mais on constate beaucoup d'eau non consommée . Les bouteilles de 33 cl seraient plus adaptées aux usages des personnels et compétiteur·trice·s mais leur transport engendrerait plus de palettes et donc plus de plastique... La FFG veille à ce que les quantités de bouteilles soient distribuées au plus juste pour éviter le gaspillage de bouteilles.

Enfin, à la FFG, nous travaillons surtout avec des bénévoles et il est plus difficile d'imposer des bonnes pratiques et de les sensibiliser aux pratiques que nous souhaitons mettre en place.

Quelles contraintes pouvez-vous rencontrer à proposer de l'eau de boisson sans déchet ?

Les marques de boissons et d'eau en bouteille sont des sponsors importants du sport et les organisateur·trice·s se sentent contraints par ces partenariats.

Une des solutions serait **d'intégrer l'objectif de réduction des déchets plastique dès les contrats** et prévoir la présence des fontaines en amont de l'événement, en prévoyant des objectifs RSE dans les négociations avec les partenaires.

Techniquement, en termes de sponsoring, **la visibilité des marques sponsors pourrait tout à fait être assurée d'une autre manière : sur les contenants réutilisables, les fontaines et même à travers un dispositif d'incitation à la réduction du plastique** sur l'événement aux couleurs de leur marque.

Les consommateur·trice·s attendent des efforts en ce sens de la part des marques.

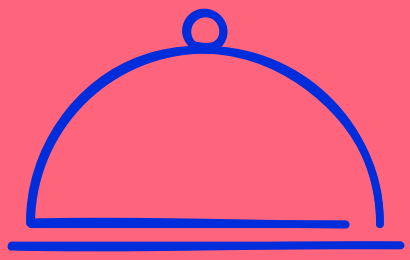

HÔTELLERIE ET RESTAURATION

CE QUE DIT LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Adoptée en février 2020, la loi Anti-gaspillage et économie circulaire a pour objectif d'avancer vers la réduction des déchets sous plusieurs prismes. Parmi ses mesures, la sortie du plastique jetable et la consommation de l'eau du robinet vont de pair avec les objectifs du zéro plastique à usage unique d'ici 2040.

Depuis janvier 2021, il est interdit de distribuer gratuitement des bouteilles en plastique dans les établissements recevant du public et les locaux à usage professionnel.

Depuis janvier 2022, les établissements recevant plus de 300 personnes doivent s'équiper d'une fontaine à eau potable accessible au public depuis janvier 2022.

Les bars et restaurants ont, quant à eux, l'obligation depuis le mois de février 2020 de fournir de l'eau du robinet gratuitement pour les consommateur·trice·s et de l'indiquer par un affichage adéquat. À cela s'ajoute la possibilité pour le ou la client·e de venir avec ses propres contenants.

2 bonnes raisons de passer à l'eau zéro déchet plastique

Pour développer sa politique de responsabilité sociale et environnementale : établie depuis une loi du 1er août 2008, la responsabilité environnementale des entreprises a connu une évolution à travers la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises. Désormais, l'article 1833 du Code civil consacre la nécessité pour les entreprises de prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux inhérents à leurs activités. Il en découle notamment la possibilité pour toute société de formuler dans son statut une « raison d'être » qui traduit l'engagement d'une responsabilité sociétale assumée, y compris pour l'impact environnemental.

Pour valoriser l'image de l'établissement : c'est une manière d'attirer une clientèle plus soucieuse des enjeux environnementaux qui à prestation et prix égaux va valoriser la démarche écoresponsable.

Les grandes étapes conseillées pour venir à bout des bouteilles d'eau dans l'hôtellerie et la restauration :

1. Identifier le ou les responsables du projet : directeur d'établissement, responsable des achats, chef de projet développement durable...

2. Répertorier les points d'eau existants, notamment dans l'hôtellerie.

3. Évaluer les besoins en eau en adaptant le nombre de points d'eau et le débit à la fréquentation et aux usages (service en chambre, à table, libre-service dans les espaces communs ou à l'entrée de l'établissement, vente à emporter).

4. Proposer des points d'eau réservés à l'eau de boisson et différenciés des autres usages de l'eau (lavage des mains, par exemple).

5. Assurer une bonne visibilité des points d'accès à l'eau (robinets et fontaines) par des signalétiques.

6. **Cas de l'hôtellerie :**
   - *Supprimer les bouteilles d'eau de courtoisie et les gobelets en plastique des salles de bains, en mettant à disposition des verres et carafes dans les chambres pour inciter les client·e·s à consommer l'eau du robinet.*
   - *Proposer des contenants réutilisables (en vente, en cadeau, en consigne à l'accueil).*
   - *Organiser la collecte, le nettoyage, le stockage des contenants et la mise à disposition des contenants dans l'hôtel.*

7. **Cas de la restauration ou de la vente à emporter :**
   - *Pour le service en salle : proposer de l'eau de boisson, gratuite ou payante, en carafe et préférer des services d'eau complémentaires en privilégiant les solutions avec peu de déchets (machines de gazéification, par exemple).*
   - *Pour la vente à emporter : proposer un menu « zéro bouteille d'eau » un peu moins cher mais avec la même rentabilité globale qu'un menu avec « bouteille d'eau ».*

8. Rejoindre les commerces engagés du réseau *Ici, je choisis l'eau de Paris* en proposant un accès gratuit à l'eau de boisson dans son commerce, restaurant ou hôtel pour permettre à tous de remplir aussi facilement sa gourde que d'acheter de l'eau en bouteille plastique.

Dans le cadre de l'opération Refill London, les commerçant·e·s participant·e·s ont constaté que 60 % des personnes venues remplir leurs contenants réutilisables ont consommé dans ce commerce.

9. Informer les client·e·s sur la qualité de l'eau et sur la démarche en utilisant les éléments mis à votre disposition :
   - *Informer de votre engagement environnemental dans la chambre ou en salle.*
   - *Informer la clientèle de la qualité de l'eau du robinet (notamment la clientèle étrangère qui n'a pas les mêmes habitudes de consommation ou accès à une eau de boisson de qualité).*
   - *Informer et former les salarié·e·s pour qu'ils.elles puissent répondre aux questions des client·e·s.*

Pour aller plus loin : arrêter totalement la vente des bouteilles d'eau en proposant gratuitement de l'eau du robinet et en faisant payer des services d'eau complémentaires (froide et gazeuse).

Les touristes, « champions » de la consommation d'eau en bouteille

Les touristes font partie des plus grands consommateur·trice·s d'eau en bouteille à Paris. Selon une étude réalisée par Eau de Paris, plus de trois touristes sur quatre vont se tourner vers cette option lors de leurs séjours. Et six fois sur dix, la bouteille vidée sera jetée pour en racheter une autre. Les visiteur·euse·s pointent le manque d'informations sur la qualité de l'eau et même sa potabilité (l'eau du robinet potable n'est pas la norme partout dans le monde) et les habitudes qui en découlent. Les touristes ne sont pourtant pas totalement réfractaires à changer leurs habitudes. 73% d'entre eux·elles déclarent qu'ils·elles consommeraient plus d'eau du robinet si une gourde était fournie par leur hôtel. Une alternative donc tout aussi convaincante que la traditionnelle bouteille d'eau de bienvenue.

3 QUESTIONS À...

Julie SAUVÊTRE

Chargée de projets zéro déchet Zero Waste France

Zero Waste France (ZWF) est une association citoyenne et indépendante, créée en 1997, qui milite pour la réduction des déchets à la source et une meilleure gestion des ressources. Son action porte sur trois grandes missions : informer et sensibiliser le grand public sur la prévention et la gestion des déchets, accompagner les acteurs de terrain et faire du plaidoyer afin de faire avancer la législation en faveur de la réduction des déchets.

Quels sont les freins identifiés par Zero Waste France concernant la mise en place d'une eau zéro déchet auprès des restaurateur·trice·s ?

Nous avons constaté plusieurs freins. En premier lieu, les restaurateur·trice·s manquent de temps pour prendre en charge la communication et la signalétique nécessaires à la valorisation de leur offre de boissons alternative à la bouteille d'eau en plastique.

Le prix de la consigne constitue également un frein car il existe une forme de réticence à l'achat et une méconnaissance de cette pratique. L'offre alternative à la bouteille d'eau doit être compétitive et **le prix de la consigne ne doit pas inciter les consommateur·trice·s à conserver le contenant réutilisable.**

Enfin, les contenants réutilisables en plastique semblent être la meilleure option car le risque de casse est limité. Pour généraliser leur usage et justifier cet investissement, les professionnel·le·s doivent s'assurer qu'il seront effectivement rapportés. Pour qu'un contenant réutilisable ait un bilan environnemental positif (comparativement à un contenant jetable qui serait recyclé), il doit être collecté et réutilisé a minima sept fois. Il est donc important de proposer des gobelets neutres pour éviter l'effet « goodies » qui inciterait les consommateur·trice·s à les garder.

Sur le plan logistique, nous devons optimiser la gestion des points de collecte en accompagnant les professionnel·le·s dans la conception d'espaces pérennes au design attrayant et incitatif, avec une signalétique claire, à un endroit stratégique pour le client. Des solutions de lavage et de stockage adaptées doivent être proposées.

Qu'en est-il des évènements sportifs qui rencontrent des problématiques particulières ?

Il est admis de penser qu'on ne peut imposer l'usage de gourdes réutilisables aux coureurs sur des parcours de plus de 10 kilomètres. Pourtant, il existe des trails (10 à 100 kilomètres), dont le règlement impose aux coureurs de présenter un kit de vaisselle réutilisable au départ de la course pour obtenir leur dossard, contredisant cette croyance.

L'action des organisateur·trice·s (mise à disposition de fontaines et de contenants réutilisables) doit être couplée avec une mobilisation de la responsabilité individuelle des coureur·euse·s, et donner la priorité au réemploi. Nous faisons attention aux « fausses bonnes solutions » : certaines innovations a priori positives peuvent s'avérer contre-productives d'un point de vue environnemental.

Par exemple, le marathon de Londres avait mis à disposition des coureurs des capsules d'eau en algue comestible. Cette solution d'apparence « zéro déchet » perpétue l'extraction de ressources et est loin d'être neutre énergétiquement.

Quels sont les leviers d'amélioration identifiés lors de vos accompagnements ?

On pourrait imaginer que les usager·ère·s détenteur·trice·s d'un contenant réutilisable bénéficient d'un tarif plus avantageux. Une des pistes à explorer pour les commerces de restauration à emporter serait de remplacer la vente de bouteilles individuelles, notamment auprès de la clientèle fidélisée au déjeuner, par une offre de gourdes logotypées, remplies gratuitement avec le repas. On pourrait imaginer que les client·e·s qui reviennent avec leur gourde **bénéficient d'un tarif préférentiel.**

Il faudrait également aider les restaurateur·trice·s dans la communication autour de ce dispositif. La communication est par ailleurs un élément à développer pour les évènements sportifs, notamment concernant la mise à disposition de gobelets réutilisables. Les équipes bénévoles sont les premiers relais des messages auprès du public et doivent être informées de tous les enjeux écologiques liés à la réutilisation des gobelets réutilisables. Les **bacs de collecte de gobelets réutilisables gagneraient à être mieux identifiés** et se distinguer des poubelles classiques. Dans le passé, à l'occasion d'une compétition, les gobelets réutilisables devaient être déposés dans un conteneur de 600 litres classique que le public a logiquement confondu avec une poubelle traditionnelle.

3 QUESTIONS À...

Julien TANGUY

Responsable des grands évènements et de l'international Potel & Chabot

Créée en 1820, Potel et Chabot est une entreprise française traiteur et créateur d'événements sur mesure, qui organise des réceptions privées ou événements d'entreprise en France et dans le monde (tournois de Roland Garros, Jeux olympiques, Salon du Bourget...) et gère également en direct des lieux d'événements à Paris - les « pavillons ». Le laboratoire de production de l'entreprise est situé dans le 16e arrondissement de Paris.

Est-ce que vous proposez de l'eau en bouteille dans le cadre de vos activités ?

Potel et Chabot ne propose pas de bouteilles d'eau en plastique dans le cadre de ses prestations mais uniquement des bouteilles d'eau (plate ou pétillante) en verre.

Dans les pavillons de Potel et Chabot, il n'y a pas d'eau en bouteille mais des fontaines d'eau (gazeuse ou plate) et des carafes siglées Potel et Chabot. Les carafes sont remplies sur place, réfrigérées et nettoyées sur place.

D'une manière générale, les client·e·s ne sont pas forcément moteur à la suppression des bouteilles d'eau, mais il·elle·s y sont sensibles et sont volontaires quand on leur propose. Ça ne pose absolument aucun problème ou opposition de la part des client·e·s.

Les collaborateur·trice·s de l'entreprise n'utilisent quant à eux·elles plus de bouteilles d'eau (ni plastique ni verre). Elle a mis en place dans les cantines des fontaines avec des verres en verre mis à disposition et, pour le café, des tasses en carton recyclé sont proposées. Elle propose également à son personnel des gourdes.

Quels sont, pour vous, les principaux freins à la généralisation de la consommation d'eau de boisson ?

Par an, la consommation d'eau représente pour Potel et Chabot l'équivalent de centaines de milliers de bouteilles d'eau.

Nous souhaiterions étendre la consommation d'eau zéro déchet mais nous rencontrons encore des difficultés d'approvisionnement en eau pour les sites qui ne sont pas faits pour accueillir logistiquement des évènements. Pour proposer des carafes (eaux plate et gazeuse) pour un dîner de 500-1 000 convives, cela nécessiterait de les remplir en amont à Bezons, dans le Val-d'Oise (95) et de les transporter sur place, de les récupérer et les nettoyer pour les réutiliser. La logistique d'approvisionnement de l'eau reste le principal frein au développement de l'eau du robinet.

On constate cependant une multiplication des fontaines à eau sur les grands évènements.

Pour certains grands évènements comme le Salon du Bourget, Potel et Chabot a arrêté les bouteilles pour le personnel et mis en place des fontaines à eau.

Avez-vous observé une baisse de votre chiffre d'affaires quand vous proposez de l'eau du robinet ?

Potel et Chabot n'a constaté aucune dégradation de son chiffre d'affaires suite à la distribution d'eau du robinet sur ces évènements. Nous proposons l'eau de boisson dans un « package de services ». Elle n'est donc pas facturée séparément mais le service est intégré dans la prestation globale.

Proposer de l'eau du robinet est rentable pour deux raisons :

→ **En termes de stockage, l'entreprise fait des économies** évidentes quand elle n'a plus à gérer l'approvisionnement en bouteilles

→ **L'eau est plus consommée et même favorisée à l'alcool,** y compris pour le dîner. On note en effet une baisse de 30 % de la consommation d'alcool.

Quels sont pour vous les leviers d'amélioration à développer ?

Pour renforcer la confiance, l'eau du robinet doit être présentée dans un contenant adapté. C'est ce que nous faisons en mettant l'eau en valeur dans un bel objet avec des carafes gravées « Potel et Chabot 1820 Paris ». L'image de l'eau du robinet bénéficie ici de l'image et de la confiance des client·e·s en Potel et Chabot à travers un contenant de qualité.

Potel et Chabot travaille également à la mise en avant de son ancrage parisien ancien de près de deux siècles et **l'image de la « marque Paris »** pour valoriser ses activités, y compris à l'international. L'association des marques « Paris » et « Potel et Chabot » est donc une association gagnante.

La logistique autour de la **mise en carafe représente un axe d'amélioration si on veut le développer à grande échelle, mais également la réglementation et la logistique autour du stockage** et de la mise en bouteilles avec la problématique sanitaire du transport d'une carafe (*versus* bouteille avec bouchon scellé).

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

CE QUE DIT LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Adoptée en février 2020, la loi Anti-gaspillage et économie circulaire a pour objectif d'avancer vers la réduction des déchets sous plusieurs prismes. Parmi ses mesures, la sortie du plastique jetable et la consommation de l'eau du robinet vont de pair avec les objectifs du zéro plastique à usage unique d'ici 2040.

Depuis janvier 2021, il est interdit de distribuer gratuitement des bouteilles en plastique dans les établissements recevant du public et les locaux à usage professionnel.

Depuis janvier 2022, les établissements recevant plus de 300 personnes doivent s'équiper d'une fontaine à eau potable accessible au public depuis janvier 2022.

4 bonnes raisons de passer à l'eau zéro déchet plastique

Pour développer sa politique de responsabilité sociale et environnementale: établie depuis une loi du 1er août 2008, la responsabilité environnementale des entreprises a connu une évolution à travers la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises. Désormais, l'article 1833 du Code civil consacre la nécessité pour les entreprises de prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux inhérents à leurs activités. Il en découle notamment la possibilité pour un établissement de soin de formuler dans son statut une « raison d'être » qui traduit l'engagement d'une responsabilité sociétale assumée, y compris pour son impact environnemental.

Pour générer le sentiment de fierté d'appartenance des salarié·e·s et collaborateur·trice·s : d'après Zero Waste France , 83 % des collaborateur·trice·s pensent que la gestion des déchets n'est pas optimale dans leur bureau, et 96 % d'entre eux·elles se déclarent prêt·e·s à changer certaines procédures de travail pour améliorer le système de tri. Développer les écogestes et appartenir à une entreprise engagée pour l'environnement constituent un levier de mobilisation interne important pour les salarié·e·s.

Pour faire des économies : boire de l'eau de Paris, c'est faire des économies. L'eau du robinet coûte environ jusqu'à 200 fois moins chère qu'une eau en bouteille. À raison d'un litre d'eau consommé par jour, le prix de revient pour un·e Parisien·ne est équivalent à un euro sur une année.

Pour avoir moins de contraintes d'approvisionnement et de logistique : plus besoin de commander, transporter, réceptionner et stocker les bouteilles d'eau.

Les grandes étapes conseillées pour venir à bout des bouteilles d'eau dans les établissements hospitaliers ou de soin :

1. Identifier le ou la responsable du projet et les interlocuteurs : responsable des projets développement durable, responsable des achats, coordinateur logistique...

2. S'informer auprès des différents types de personnels et leurs représentant·e·s des besoins et des usages (soignant·e·s, personnels administratifs, agent·e·s d'entretien), pour identifier des besoins spécifiques (gourde équipée d'un système d'attache, par exemple, pour faciliter les déplacements).

3. Répertorier tous les points d'eau existants (espace de restauration, salles de repos, éviers, couloirs).

4. Évaluer les besoins en eau en adaptant le nombre de points d'eau à la fréquentation et aux usages.

5. S'assurer de proposer des points d'eau réservés à l'eau de boisson et différenciés des autres usages de l'eau (lavage des mains, par exemple).

6. Proposer des contenants réutilisables (gourde individuelle ou gobelet) en consigne ou à la vente, à la place des bouteilles d'eau.

7. Informer sur la qualité de l'eau et de la démarche dans les espaces communs pour accompagner le changement d'habitudes.

8. Étendre, quand c'est possible, le dispositif « zéro bouteille d'eau en plastique » à l'ensemble des partenaires et notamment dans les espaces de restauration en :

   - *supprimant la vente d'eau en bouteille (plastique et verre) ;*
   - *proposant des services d'eau complémentaires (froide, pétillante...) pour proposer une ressource financière de compensation ;*
   - *proposant éventuellement aux bars de restauration et espaces de restauration de vendre des gourdes ou de proposer des gourdes consignées pour « l'eau améliorée » (froide ou pétillante) ;*
   - *intégrant la demande de « zéro bouteille d'eau » dans les futurs cahiers des charges des entreprises en charge de la restauration.*

9. Assurer une bonne visibilité des points d'accès à l'eau (robinets ou fontaines) par une signalétique adaptée : panneaux, affiches, dispositif de type nudge, identification sur les plans.

10. Pour aller plus loin : arrêter la vente de bouteilles d'eau en distributeurs automatiques ou dans les cafétérias.

11. Remplacer les bouteilles d'eau de courtoisie offertes aux personnels d'astreinte, invité·e·s et intervenant·e·s par des gourdes ou des verres.

12. Prévoir des gourdes identifiables par leur propriétaire pour ne pas les confondre. Elles pourront ainsi être déposées dans les salles communes (salles de garde, etc.).

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

CE QUE DIT LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Adoptée en février 2020, la loi Anti-gaspillage et économie circulaire a pour objectif d'avancer vers la réduction des déchets sous plusieurs prismes. Parmi ses mesures, la sortie du plastique jetable et la consommation de l'eau du robinet vont de pair avec les objectifs du zéro plastique à usage unique d'ici 2040.

Depuis janvier 2021, il est interdit de distribuer gratuitement des bouteilles en plastique dans les établissements recevant du public et les locaux à usage professionnel,

Depuis janvier 2022, les établissements recevant plus de 300 personnes doivent s'équiper d'une fontaine à eau potable accessible au public depuis janvier 2022.

Des élèves de plus en plus sensibilisé·e·s

Le changement climatique est la première source d'inquiétudes chez les 18-30 ans d'après une étude publiée du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC). Ils· Elles sont aussi de plus en plus nombreux·euses à s'engager pour la défense de l'environnement : 12 % des 18-24 ans en 2019, contre 3 % en 2016.

Les grandes étapes conseillées pour venir à bout des bouteilles d'eau dans les établissements scolaires :

1. Identifier le ou la responsable du projet et les interlocuteurs : directeur·trice de la caisse des écoles, adjoint·e au maire chargé·e de l'enfance, directeur·trice de l'établissement.
2. Mettre en place et coordonner à l'échelle de toute la ville la politique zéro déchet dans les établissements scolaires, en intégrant la gourde dans la liste de fournitures avec la personnalisation au nom de chaque enfant et l'entretien à la charge de chaque famille (retour de la gourde pour lavage en fin de semaine).
3. Répertorier tous les points d'eau existants : espace de restauration, salles de repos, éviers, couloirs.
4. Évaluer les besoins en eau en adaptant le nombre de points d'eau à la fréquentation et aux usages.
5. S'assurer de proposer des points d'eau réservés à l'eau de boisson et différenciés des autres usages de l'eau (lavage des mains, par exemple).
6. Informer sur la qualité de l'eau et de la démarche dans les espaces communs pour accompagner le changement d'habitudes. Arrêter la vente de bouteilles d'eau via les distributeurs automatiques ou dans les cafétérias.

Pour les sorties scolaires :

7. Repérer à l'avance les points d'accès à l'eau (carte des points d'accès à l'eau dans l'espace public disponible sur le site d'Eau de paris).
8. Solliciter les parents d'élèves pour qu'ils prévoient une gourde. Constituer à l'école un stock de contenants de secours en cas d'oubli, de perte ou de casse.

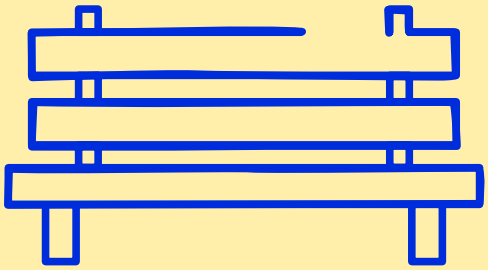

DANS L'ESPACE PUBLIC

Dans les gares, sur les artères commerciales, aux arrêts de transport, dans les parcs et jardins... dans chaque ville, il est possible de faciliter l'accès à l'eau potable.

Comment encourager la consommation d'eau du robinet dans l'espace public ?

1. Identifier le ou la responsable du projet et les interlocuteurs : adjoint au maire chargé de l'eau, adjoint au maire chargé de l'aménagement, l'opérateur de distribution de l'eau.
2. Rendre l'eau du robinet plus largement disponible dans les espaces publics tels que les grandes rues, les centres commerciaux, les arrêts de transport en commun, les zones commerçantes et les lieux publics. Les mairies n'étant pas propriétaires de tous les espaces, il leur faut travailler en concertation avec les différents acteurs (gares, commerçant·e·s, association, etc.).
3. Travailler à un emplacement stratégique et facilement identifiable des points d'eau : à côté des maisons de la presse, des pharmacies, des stations de transports en commun, parvis de gare, écoles, etc.
4. Dédier un budget de communication pour faire connaître les points d'eau et fontaines publiques.
5. Promouvoir une carte numérique (sur des plateformes de cartographie déjà existantes) ou une application indiquant les points d'accès à l'eau (remplissage dans les restaurants et bars, fontaines publiques, etc.).
6. Indiquer sur les fontaines les informations sur la qualité de l'eau distribuée et les dates d'entretien des fontaines pour rassurer sur la propreté du point d'eau.
7. Encourager l'usage de la gourde dans l'espace public.
8. Encourager les commerces, restaurants, hôtels à s'engager dans un réseau du type « Ici, je choisis l'eau de Paris » et à proposer un accès gratuit à l'eau de boisson pour permettre à tous de remplir aussi facilement sa gourde que d'acheter de l'eau en bouteille plastique.

Pour aller plus loin : proposer des gourdes dans les distributeurs (dans les gares, stations de bus...) à proximité des points d'eau.

3 QUESTIONS À....

Stéphanie DICK

Fondatrice du Challenge Zéro Déchet du pays d'Arles

En 2019, Stéphanie Dick, écodesigner engagée au sein du réseau Zero Waste, a lancé le Challenge zéro bouteille plastique auprès des commerçant·e·s arlésien·ne·s, avec le soutien de l'association zéro déchet Pays d'Arles, de la Communauté d'agglomération ACCM (Arles-Crau-Camargue-Montagnette) et de la Région Sud.

Quelle a été votre principale motivation dans la mise en place de votre démarche en pays d'Arles ?

En tant que designer spécialisée dans la conduite du changement, je cherchais une cible particulièrement réfractaire aux adaptations de ces pratiques. J'ai profité d'un appel à projets lancé par la Région pour mener en 2019 un pîlote d'expérimentation de différents formats d'incitation. Avec la présence massive de touristes et les températures élevées, le centre-ville d'Arles était donc le parfait lieu pour tester les possibilités de faire évoluer l'offre de commerçant·e·s.

Nous incitions les commerçant·e·s qui vendaient des bouteilles d'eau à distribuer de l'eau non conditionnée, les autres commerces à se signaler comme points de remplissage de gourdes et nous avons mis en place une consigne de gobelets intercommerçant·e·s.

La première année une vingtaine de commerçant·e·s (restauration rapide et commerces de proximité) se sont engagé·e·s dans la démarche. De nombreux autres ont attendu la fin de la saison afin de voir comment leurs confrères· sœurs s'en sortiraient, pour demander un accompagnement. Aussi, les collectivités ont choisi de prolonger l'action une deuxième année. Mais le Covid nous a empêché·e·s de travailler avec les commerçant·e·s en 2020, et nous nous sommes consacrés à d'autres cibles.

Quel a été votre principal frein à la généralisation de votre démarche ?

Les commerçant·e·s ont accueilli la proposition avec un mélange de peur (de perte du chiffre d'affaires) et d'enthousiasme. Ils·Elles n'avaient cependant pas de temps à y consacrer et attendaient du challenge des propositions clés en main pour une offre alternative simple à mettre en place. Ils·Elles espéraient, par exemple, que je leur fournisse de moi-même une fontaine. Or, je n'avais qu'un benchmark réalisé par mes soins à leur offrir pour les aider à faire leur choix.

Par ailleurs, l'implantation d'une fontaine à eau n'apparaissant pas comme un investissement prioritaire pour les commerçant·e·s, les frais d'installation (pourtant généralement peu élevés), et surtout la crainte de conflits avec le·la propriétaire de leur local à la suite d'une modification de la plomberie, ont limité le nombre d'implantations.

Enfin, le modèle de consigne de gobelets intercommerçant·e·s a souffert d'une absence de compte comptable prévu à cet effet : en effet, si le gobelet est vendu vide (ou l'eau qu'il contient offerte), il ne peut être considéré comme un emballage, et ne rentre dans aucune catégorie permettant de rendre la consigne légalement, sans demander au· à la client·e une facture pour l'euro qui lui est rendu. Les gobelets circulaient entre les commerçant·e·s partenaires du challenge au prix de 1 € pour le gobelet sale et de 1,20 € pour le gobelet propre. Mais peu de commerces étaient prêts à laver les gobelets. Pour que l'expérience soit concluante, il aurait fallu que tous les commerçant·e·s soient équipé·e·s de stations de lavage.

Quels sont les leviers d'amélioration identifiés ?

L'implication de la Ville avec l'implantation de fontaines d'eau potable dans l'espace public était plébiscitée, tant par les professionnel·le·s que par les usager·ère·s, étant perçu que cela aiderait grandement à généraliser l'usage de la gourde. La plupart des décisions d'engagement dans la démarche par les professionnel·le·s étaient provoquées par le fait de se sentir accompagné. Nombreux disaient qu'ils auraient aimé faire leur part plus tôt, mais n'avaient pas osé, par manque de conseil et par sentiment que leurs actions seraient trop isolées pour être efficaces.

Aussi, nous avons testé différentes animations in situ, pour impliquer le public sans le culpabiliser, et celles-ci ont connu un vif succès : enthousiasme, réconciliation avec l'eau du robinet, adoption d'une gourde ou autre contenant réutilisable au quotidien. Plus nous menons d'animations, plus nous entraînons de publics dans le changement. Par ailleurs, le taux de retour des gobelets réutilisables consignés constaté sur le challenge est assez faible, en raison du manque de visibilité des points de retour.

4

EN ACTION !

Dans des hôtels, des festivals, sur des terrains de sport ou des cours d'école, des expérimentations ont mobilisé et mobilisent encore les partenaires pour tester « grandeur nature » les recommandations.
Celles-ci pourront ensuite être pérennisées.
Voici des retours d'expérience dans tous les domaines.

STATUT : CLÔTURÉ

FOODCHÉRI - ARRÊTER LA VENTE DE BOUTEILLES D'EAU EN PLASTIQUE

PARTENAIRE :

FoodChéri.

CHIFFRES CLÉS :

50 000 bouteilles en plastique
économisées par an grâce à cette décision engagée

Groupe de travail de l'action tank

Comité 1 - Hôtellerie et restauration

Date de l'expérimentation

Janvier 2021 à janvier 2022

Problématique de départ

FoodChéri est un restaurant en ligne engagé en faveur de la protection de l'environnement qui cuisine maison et livre des plats bons pour la santé et bons pour la planète, à Paris et en proche banlieue, ainsi qu'à Bordeaux, Lille, et Lyon. Depuis sa création, FoodChéri est convaincu que l'écologie doit s'intégrer dans les business models des entreprises. Il prend régulièrement des décisions concrètes et engagées dans ce sens, comme l'arrêt de la commercialisation de la viande de bœuf en 2019 ou encore la création de l'Éco-Score. Le travail au sein de l'action tank d'Eau de Paris a conforté FoodChéri dans sa décision d'agir sur le sujet des bouteilles d'eau en plastique.

Descriptif de l'action réalisée

En janvier 2021, FoodChéri a mené une expérimentation avec Eau de Paris et Gobi, avec pour objectifs de sensibiliser ses client·e·s à la consommation de l'eau du robinet et de recueillir des informations sur leurs habitudes de consommation. À cette occasion, FoodChéri a mené une campagne de communication et une enquête auprès de ses client·e·s, et des gourdes Gobi étaient proposées à la vente, comme alternative à l'achat de bouteilles en plastique.

Pour aller plus loin dans ses engagements, en janvier 2022 FoodChéri a pris la décision d'arrêter définitivement la commercialisation d'eaux plate et pétillante en bouteilles en plastique à usage unique.

Résultats

L'expérimentation de janvier 2021 a montré que 46 % des répondant·e·s avait fait évoluer leurs habitudes de consommation ces dernières années, pour être plus soucieux·euses de leur impact environnemental. Pour huit répondant·e·s sur dix, boire de l'eau du robinet est une évidence, car écologique et économique.

L'arrêt de la commercialisation de bouteilles d'eau en plastique de janvier 2022 est une décision saluée par les client·e·s FoodChéri. Elle permettra d'économiser 50 000 bouteilles d'eau en plastique par an.

LIEN

www.foodcheri.com

CONTACT

Pauline HABERT – Responsable contenus et image de marque chez FoodChéri
pauline.habert@foodcheri.com

FoodChéri.
ALTERFOODISTS
On n'allait pas vendre de bouteilles d'eau alors que vous avez une fontaine à eau.
Allons, tout de même.
Et si on mangeait mieux demain

STATUT : EN COURS

SUPPRESSION DE LA TOTALITÉ DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE PAR LA MISE EN PLACE DE FONTAINES ET BARS À EAU

PARTENAIRE :

NOVOTEL PARIS CENTRE TOUR EIFFEL (groupe AccorInvest)

Groupe de travail de l'action tank

Comité 1 : Hôtellerie et restauration

Date de l'expérimentation

Commencée en 2019 puis crise COVID au moment du lancement de l'expérimentation (mars 2020) → reportée sur le 1er semestre 2022.

Problématique de départ

400 000 bouteilles d'eau en plastique consommées par an par les client·e·s et collaborateur·trice·s de l'hôtel → comment supprimer ces bouteilles en plastique tout en conservant :

- Une prestation de services auprès de nos client·e·s, tant au niveau de l'accueil que de l'hygiène (hôtel 4*)
- Un mode d'organisation interne du travail adapté et n'exposant pas à des facteurs de pénibilité supplémentaires (300 salarié·e·s)
- Un équilibre financier dans la transformation de la prestation

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

1. Constat de départ des quantités de bouteilles en plastique consommées et des lieux concernés (en l'occurrence chambres et centre de convention)
2. Projection de l'hôtel sur une organisation permettant la suppression totale de ces bouteilles en plastique
3. Accompagnement de l'hôtel par Eau de Paris dans la communication auprès des client·e·s (mise à disposition de 100 gourdes distribuées gratuitement aux client·e·s sur une ou deux nuits, affichage en chambre et dans les espaces communs d'informations sur la démarche et la qualité de l'eau du robinet)
4. Retours d'expérience de nos client·e·s sur la base d'un support mis à disposition par Eau de Paris avec un ajustement éventuel de la projection de l'hôtel en fonction des avis client·e·s

Descriptif de l'action réalisée

RÉALISÉ :

→ **Organisation pour la suppression des bouteilles en plastique** globalement définie pour l'ensemble des espaces client·e·s et collaborateur·trice·s, à savoir :

- Collaborateur·trice·s : sept fontaines à eau sur l'ensemble des espaces collaborateur·trice·s avec mise à disposition gratuite d'une gourde personnalisée par salarié,
- Cliente·e·s du Centre de convention, deux organisations ont été définies → Amphithéâtre = installation de deux bars à eau avec vente ou mise à disposition de gourdes pour les participant·e·s ; petites salles de réunion = mise en place sur le buffet-pause de bouteilles d'eau en verre préalablement remplies d'eau des fontaines à eau
- Client·e·s hébergé·e·s (partie chambres) : projection d'installation d'un bar à eau dans le hall de l'hôtel avec la mise à disposition d'une gourde par chambre à l'arrivée du client (gourde en vente ou en consigne, voire offerte pour les VIP → en fonction du coût d'achat de la gourde)

→ **Travaux de plomberie** pour les arrivées et évacuations d'eau nécessaires pour l'installation des fontaines effectués en janvier 2022.

→ **Espace collaborateur·trice·s :** Commande validée le 15 février 2022 de sept fontaines à eau et de gourdes personnalisées (gravure du prénom sur la gourde) distribuées gratuitement aux 244 collaborateur·trice·s en poste. La date d'installation est prévue entre le 15 et 25 mars 2022

EN COURS :

→ Travail sur une organisation affinée par département (restauration et hébergement) depuis janvier 2022 au travers de réunions « Brainstorming » → organisation à arrêter au plus tard au 31 mars 2022 pour une mise en place des fontaines et bars à eau entre avril et mai 2022.

→ Rendez-vous avec les prestataires de Fontaines à eau et définition des besoins en vaisselle (bouteilles, gourdes…) et matériel (fontaines, cellules réfrigérantes supplémentaires…) pour la partie client·e·s (restauration, convention et chambres).

→ Préparation de la communication sur l'ensemble de l'hôtel et de la décoration des espaces bars à eau notamment pour une mise en avant optimale.

Deadline fixée au 30 juin 2022

Moyens humains et financiers mis en œuvre

RESSOURCES OPÉRATIONNELLES :

- Un responsable RSE dans l'hôtel pour le suivi du dossier et l'accompagnement dans la mise en avant
- Mobilisation des chefs de département et de service de l'hébergement, de la restauration, du technique, du marketing et de la finance au travers de réunions de travail sur l'organisation à mettre en place pour supprimer les bouteilles en plastique
- Nécessité de trois équipiers salle supplémentaires pour la mise en place des bouteilles d'eau en verre dans le Centre de convention

AUTRES DÉPENSES :

- Travaux de plomberie à hauteur de 48 000 € pour la mise en place d'arrivées et d'évacuations d'eau nécessaires à l'installation des fontaines à eau.
- Estimation des coûts de location de fontaines à eau sur 3 ans (maintenance incluse) : 157 000 € sur 36 mois, soit 52 000 € par an
- Coûts de matériels supplémentaires non encore chiffrés (un cellule réfrigérante, réassort en bouteilles en verre, achat de casiers plonge)
- Menuiserie (confection sur mesure de deux buffets pour les bars à eau du Centre de convention et trois îlots pour le bar à eau dans le hall) → chiffrage en cours

Résultats

À venir

LIEN

www.accorinvest.com

CONTACT

Florence BORDAS & Léa EISMA – RSE du Novotel Paris Centre Tour Eiffel

Laurent MAUGUIT – Directeur Général du Novotel Paris Centre Tour Eiffel

Caroline EBRAN et Alicia GOYA – Développement Durable AccorInvest
Caroline.EBRAN@ext.accorinvest.com

STATUT : CLÔTURÉ

CLUBS 3.0 DECHETS
APPEL À PROJETS IMPACT 2024

PARTENAIRES :

Le projet est porté par le Comité Olympique et sportif de Paris qui fonctionne en **consortium** avec **Eau de Paris, Surfrider Foundation Europe, Gobi.**

CHIFFRES CLÉS :

Budget total du projet =
4 000 euros

Groupe de travail de l'action tank

Comité 2 - Événements sportifs et culturels

Date de l'expérimentation

Décembre 2021 à novembre 2022

Problématique de départ

La durabilité est au cœur du projet PARIS 2024. La réduction des déchets est un axe majeur du programme de « Transformations Olympiques » de la Ville de Paris. Le **Fonds de dotation Paris 2024** s'est donné pour missions d'accompagner et de soutenir des projets d'intérêt général qui utilisent le sport pour la santé, le bien-être, le plaisir d'apprendre, l'engagement citoyen, l'inclusion, la solidarité, l'égalité et **l'environnement.**

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

- Engagement de la structure dans une démarche de développement durable
- Sensibiliser et former les Parisien·nes dans leur pratique écoresponsable
- Mettre en place une signalétique engageante dans les équipements sportifs et rassurer sur la qualité de l'eau
- Changer les habitudes des licencié·e·s

Descriptif de l'action réalisée

- Distribution de 2 000 gourdes et accompagnement d'environ 40 clubs (questionnaire RSO + module de formation)
- Installation d'une signalétique engageante dans les équipements sportifs parisiens

Moyens humains et financiers mis en œuvre

Les clubs qui se porteront candidats seront choisis sur des critères objectifs par le consortium (écoconception du projet, réduction des déchets et nombre de bouteilles plastique évitées, sensibilisation interne au club, valorisation externe) pour des changements de comportement attendus lors de la saison sportive 2021-2022.

Résultats

Ce projet expérimental a vocation à grossir d'année en année si les résultats sont convaincants afin de toucher la majorité des clubs parisiens d'ici 2024.

LIEN

paris.franceolympique.com

CONTACT

Mathias CHATREFOU – Directeur du CDOS Paris
contact@cdosparis.fr

STATUT : CLÔTURÉ

AMBITION LIVE AGAIN : UN CONCERT EXPÉRIMENTAL POST-COVID SANS RETOUR AU TOUT-JETABLE

PARTENAIRES :

prodiss

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

CHIFFRES CLÉS :

5 500 bouteilles économisées

30 K€, soit 5 € par gourde remplie et réutilisable

Groupe de travail de l'action tank

Comité 2 - Événements sportifs et culturels

Date de l'expérimentation

Samedi 29 mai 2021

Problématique de départ

Ambition Live Again est un concert expérimental inédit reposant sur l'étude scientifique SPRING promue par l'AP-HP, dont le but est d'évaluer les risques de transmission du virus SARS-CoV-2, responsable de la COVID-19, lors d'un concert à grande échelle en configuration debout, non distancié, dans une salle fermée.

La participation d'Eau de Paris à cette expérimentation unique est une manière de réaffirmer qu'il est possible de conjuguer le respect des mesures sanitaires et la protection de l'environnement. Cette expérimentation montre que l'on peut refuser le retour du tout-jetable et du plastique qui ne protège pas mieux du virus.

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

Proposer une alternative à la distribution de bouteilles en plastique à usage unique avec l'interdiction de remplissage sur les fontaines mises à disposition.

Descriptif de l'action réalisée

Eau de Paris a fourni et rempli **5 500 gourdes en fibres végétales remplies d'eau de Paris à l'ensemble des 5 000 spectateur·trice·s et 500 technicien·ne·s et organisateur·trice·s.**

La fourniture de gourdes d'eau individuelles et leur remplissage en distribution sans contact par les équipes d'Eau de Paris ont répondu à l'impératif sanitaire d'éviter tout contact entre les participant·e·s et à la nécessité de lutter contre la pollution plastique des bouteilles jetables.

Moyens humains mis en œuvre

20 hôte·sse·s pour remplir les gourdes et les distribuer le jour du concert

Résultats

La participation au concert test n'a pas été associée à un sur-risque de transmission du SARS-CoV-2. Les participant·e·s sont tous repartis avec leur contenant réutilisable.

LIEN

ambitionliveagain.org

CONTACT

Eau de Paris – Mission Communication
presse@eaudeparis.fr

Ambition
Live Again
ens aama

STATUT : CLÔTURÉ

NUDGES DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

PARTENAIRES :

Ville de Paris – Délégation générale aux Jeux olympiques et paralympiques et aux Grands Événements [DGJOPGE] et Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), en collaboration avec le WWF France.

CHIFFRES CLÉS :

5 pistes d'action testées, susceptibles d'influencer les changements de comportements :
- Mise en avant de la nature dans les entrées
- Rappel de l'utilisation des gourdes avant la pratique sportive et sur tout le parcours des usager·ère·s
- Signalisation des points d'eau à proximité
- Mise en saillance des points d'eau et fontaines
- Valorisation des efforts collectifs sur les poubelles et bacs

3 sites pilotes parisiens engagés dans cette expérimentation innovante

Groupe de travail de l'action tank

Comité 2 - Événements sportifs et culturels

Date de l'expérimentation

Octobre 2019 à mars 2022

Problématique de départ

Dans le cadre de son programme héritage « Transformations Olympiques » autour de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, la Ville de Paris a pour objectif de sortir du plastique à usage unique d'ici 2024. Face à cette ambition, la DGJOPGE et la DJS constatent au quotidien une utilisation massive de bouteilles d'eau en plastique jetable dans les établissements sportifs parisiens, phénomène qui provoque autant de nombreux déchets sur site et engendre des impacts néfastes sur la santé (microplastiques). Les campagnes de sensibilisation ou de prévention institutionnelles n'étant pas toujours suffisamment efficaces, la Ville de Paris a souhaité tester une approche alternative pour accompagner les changements de comportements individuels des usager·ère·s dans les équipements sportifs municipaux vers des pratiques plus écologiques.

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

Choix des centres sportifs pilotes au regard de leur ampleur, de leur complexité, et de leurs usages/pratiques (indoor, outdoor, sport amateur et professionnel).

- **Se faire accompagner par des experts en sciences comportementales et y associer les acteurs de terrains dans la phase idéation** (responsables de sites, associations, usager·ère·s, enseignants EPS)
- **Prévoir autant que possible une prestation d'accompagnement dans la pose et le suivi de pose des nudges** (ultime étape et pourtant sensible)
- **Rester prudent·e au regard des impacts**, à court et moyen terme
- Garder à l'esprit les **limites de la démarche** (caractère éphémère *vs* signalétique durable) : **ne pas en faire LA solution miracle**, coupler avec d'autres actions complémentaires (APC Sport sans Plastique, Formation des clubs CDOS 75 « clubs 3.0 Déchet »...)

Descriptif de l'action réalisée

La DGJOPGE a saisi l'opportunité d'inscrire la Direction de la Jeunesse et des Sports dans une expérimentation menée par le WWF, en appui avec des experts en sciences comportementales, qui consiste à créer et mettre en place dans trois centres sportifs pilotes des « nudges », des coups de pouce, pour faciliter le changement de comportements des usager·ère·s vers des habitudes plus vertueuses, en l'occurrence le recours accru à l'utilisation de gourdes et/ou le tri systématique des bouteilles plastique.

Moyens humains et financiers mis en œuvre

Pour la Ville de Paris :

- 0,1 ETP mobilisé en interne pendant un an pour la participation au groupe de travail WWF, la coordination de l'expérimentation et des partenaires
- Mobilisations ponctuelles (à raison de 4 réunions par an) des trois chefs d'établissements sportifs

Le budget total de l'expérimentation s'élève à près de 100 000 €, cofinancé par la Ville de Paris et le WWF France.

Résultats

Analyse de l'impact des nudges sur les changements de comportements : en cours (mars 2022)

Sous réserve d'une évaluation confirmant les impacts positifs d'une telle démarche, et des moyens budgétaires alloués en 2022, il est envisagé de multiplier le nombre de sites sportifs parisiens équipés de nudges ou de diversifier les types de nudges mis en place dans les trois sites pîlotes.

Très fort potentiel de réplicabilité au regard des 400 équipements sportifs municipaux parisiens et de ceux de toute autre collectivité territoriale, des enjeux plastique et du nombre d'incivilités dans les ERP.

LIEN

www.paris.fr/pages/la-gourde-l-atout-zero-plastique-des-sportifs-19722

CONTACT

Lucie LE GALL – Responsable Planification stratégique et Durabilité - Délégation générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Événements
lucie.legall@paris.fr

STATUT : RÉALISÉ

UN ÉTABLISSEMENT CULTUREL ET SPORTIF ZÉRO BOUTEILLE PLASTIQUE

PARTENAIRES :

LE CARREAU DU TEMPLE

CHIFFRES CLÉS :

Près de **2 000** bouteilles économisées

600 € pour la saison 2019-2020

Groupe de travail de l'action tank

Comité 2 - Événements sportifs et culturels

Date de l'expérimentation

Début de l'expérimentation en 2018

Problématique de départ

Le Carreau du Temple, lieu culturel et sportif de la Ville de Paris, a démontré plus que jamais sa volonté de se réinventer dans une démarche écoresponsable : maîtrise de la consommation d'énergie, gestion des déchets, diminution des emballages... Le Carreau du Temple a pleinement intégré le développement durable dans son quotidien et engagé sa responsabilité dans les enjeux environnement.

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

- Inscrire la démarche écoresponsable dans son projet d'établissement, dans les contrats et dans les conventions .
- Sensibiliser les équipes du Carreau du Temple (réunion de présentation de l'expérimentation, suppression des bonbonnes d'eau dans les couloirs et distribution de gourdes Eau de Paris à l'ensemble de l'équipe) .
- Sensibiliser les usager·ère·s (artistes, sportifs...) du Carreau du Temple (suppression de la vente des bouteilles en plastique au bar et mise à disposition de carafes d'eau auprès des artistes et intervenants).
- Mise en place d'une signalétique et d'une communication dédiée (externe et interne) pour l'usage des fontaines à eau.

Descriptif de l'action réalisée

L'eau, patrimoine de l'humanité, constitue un bien commun. Aussi, Le Carreau du Temple s'est rapproché de la société publique Eau de Paris afin de proscrire la vente de bouteilles d'eau en plastique au sein de l'établissement et d'offrir l'eau à tous les usager·ère·s du Carreau (artistes, sportif·ve·s, publics...). Cette approche repose sur deux valeurs fondamentales : une responsabilité sociale et une responsabilité environnementale.

À ce jour, trois fontaines sont disponibles au bar, dans la halle et au sein des espaces dédiés au sport.

Moyens humains mis en œuvre

- Un·e responsable du bâtiment qui veille au bon fonctionnement des fontaines à eau
- Un·e responsable du bar qui invite le public à se servir à la fontaine

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. » Antoine de Saint-Exupéry

LIEN

www.carreaudutemple.eu

CONTACT

Christophe TEILLOUT - Secrétaire général
c.teillout@carreaudutemple.org

L'eau
est capitale

STATUT : EN COURS

PROJET SPORT ZÉRO PLASTIQUE

PARTENAIRES :

L'Agence parisienne du climat et la Ville de Paris, en partenariat avec l'ADEME Île-de-France, MAIF et avec le soutien de nombreux acteurs dont Eau de Paris.

Agence Parisienne du Climat

SPORT ZÉRO PLASTIQUE

CHIFFRES CLÉS :

Mises bout à bout, les **17 000** bouteilles plastique jetées sur le centre sportif parisien George-Carpentier sur une année s'élèvent à 4 590 mètres, soit quasiment la hauteur du mont Blanc !

En s'équipant de **150 gobelets réutilisables**, le club parisien Paris 13 Tennis de table est parvenu à **éviter de jeter plus de 3 500 gobelets plastique** : c'est 1,2 fois la hauteur de la tour Eiffel !

Un·e sportif·ve qui s'entraîne trois fois par semaine durant une année scolaire peut **éviter de jeter jusqu'à 100 bouteilles plastique en adoptant la gourde.**

Un goûter de 50 personnes par semaine (hors vacances), c'est 1 800 gobelets et plus de 400 bouteilles jetées par an.

Coût du projet : 200 000 euros

Groupe de travail de l'action tank

Comité 2 - Événements sportifs et culturels

Date de l'expérimentation

De mars 2021 à octobre 2022

Problématique de départ

2 500 clubs de sport amateur utilisent les équipements sportifs de la Ville de Paris, et un nombre croissant de clubs souhaitent limiter leur production de déchets plastique. Sport Zéro Plastique est un projet visant à supprimer le plastique à usage unique dans le sport amateur à Paris. L'objectif : démontrer que les bonnes pratiques qui émergent sur le terrain peuvent mettre le plastique sur la touche.

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

La méthode : utiliser l'esprit d'équipe et de compétition pour inciter les clubs à accélérer leurs actions en faveur de la transition écologique.

Descriptif de l'action réalisée

Ce projet vise **à promouvoir et valoriser les meilleures initiatives de lutte contre le plastique à usage unique dans la pratique sportive**, il comprend trois volets :

- L'organisation d'un défi entre dix clubs sportifs amateurs pour faire la preuve du passage à l'acte et du changement de comportements, et en faire des ambassadeurs.
- La mise en place d'outils et d'équipements pour agir au sein des établissements.
- L'accompagnement d'un championnat amateur vers le zéro plastique et l'élaboration de recommandations.

Moyens humains et financiers mis en œuvre

Dix clubs se sont portés volontaires pour participer à l'expérience en proposant leur ébauche de projet. Au total, près de 30 000 personnes sont touchées à travers leurs clubs autour de projets innovants et fédérateurs : la mise en place d'une « buvette verte » sans plastique pour les uns, l'organisation d'ateliers de sensibilisation pour d'autres, à chaque club son projet, adapté à son public !

Sur la base des expérimentations développées par les dix clubs, Sport Zéro Plastique partage les bonnes pratiques avec l'ensemble des clubs du territoire sur son site Internet *www.sportzeroplastique.fr*, dans sa newsletter, dans des évènements organisés pour les clubs et bientôt dans son guide.

Résultats en février 2022

- 6 clubs sur les 10 inscrits au défi ont déjà mis en place leur projet
- Enquêtes préparatoires auprès des clubs et des établissements
- Sélection des clubs participant au défi
- Distribution des kits « mon évènement sportif écoresponsable »
- Organisation d'ateliers sur l'organisation de collecte et l'organisation d'évènements zéro déchet
- Publication de fiches pratiques pour faciliter l'adoption des bonnes pratiques
- 2 newsletters envoyées à 2 500 clubs parisiens
- Opérations de lancement sur 2 sites pîlotes
- Réalisation d'un diagnostic déchet sur un équipement sportif parisien
- Mise en place de supports de communication dans les centres sportifs participants : engagements des centres, écobox...
- Mise en place d'écobox dans les établissements pîlotes pour promouvoir le réemploi du matériel sportif
- Mise en place de poubelles de tri supplémentaires dans les établissements
- Stand tenu lors de la soirée de rentrée des clubs à l'Hôtel de Ville
- Propositions de clauses d'incitation à la réduction du plastique pour les conventions unissant la Ville aux clubs

Perspective de nouvelles actions

Mise en place d'un dispositif de prêt de gobelets réutilisables pour les clubs du 19e.

Lien

www.sportzeroplastique.fr/newsletter

Contact

Emmanuelle BOISSIER – Chargée d'études – mobilisation des acteurs économiques – Cheffe de projet Sport Zéro Plastique
emmanuelle.boissier@apc-paris.com

STATUT : *À VENIR – 02 AU 04 JUIN 2022*

ÉVÈNEMENT ÉPHÉMÈRE : LA CONSIGNE DE GOURDES

PARTENAIRES :

CHIFFRES CLÉS :

Gourde consignée au prix de **7 euros**

80 000 personnes

3 jours de festival

Base de **1500 gourdes / jour** soit 4 500 gourdes
Prix lavage d'une gourde = à définir

Groupe de travail de l'action tank

Comité 2 - Événements sportifs et culturels

Date de l'expérimentation

Juin 2022 - Festival We Love Green

Problématique de départ

Depuis sa première édition en 2011, Eau de Paris est partenaire de We Love Green : un festival de musique éphémère ancré sur le zéro déchet qui a pour objectif de sensibiliser l'opinion et de modifier les comportements. Le festival assume un rôle éducatif et de médiation culturelle auprès des publics comme des professionnel·le·s et artistes dont il s'entoure, pour porter à travers la musique des valeurs sociales, économiques, solidaires et éveiller les consciences. Laboratoire d'expérimentations, le festival ouvre de nouvelles pistes et se situe dans une démarche de progrès continu et de développement durable.

Imaginée pour la précédente édition mais annulée en raison de la crise sanitaire, l'expérimentation consiste à mettre en place un kiosque de consigne de gourdes en partenariat avec la start-up La Consigne GreenGo qui offre la possibilité au·à la visiteur·euse qui n'a pas apporté sa gourde d'en emprunter une pour la durée du festival.

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

- Mise à disposition de fontaines à eau gratuite pour le public
- Stock de gourdes lavables en machine industrielle
- Mise à disposition d'un stand à l'entrée du festival avec raccord électrique
- Installation de caissons de récupération aux sorties du festival avec raccord électrique

Descriptif de l'action réalisée

Le festivalier vient au kiosque, crée son compte sur l'application GreenGo, paie sept euros, utilise sa gourde durant le festival et la retourne dans des bacs de récupération situés à la sortie du festival. L'argent est recrédité sur son compte suite au retour. Si le festivalier garde la gourde, les sept euros sont reversés à La Consigne GreenGo et déduits de la facture finale. La Consigne GreenGo se charge ensuite de nettoyer les gourdes et de les relivrer. Le stock peut ainsi servir à d'autres événements.

Moyens humains mis en œuvre

Personnel pour le kiosque

Résultats

- Nombre de gourdes rendues *vs* conservées par les festivaliers
- En 2019 : consommation de 583 m³ d'eau sur la durée du montage, festival et repli (*vs* 321 m³ en 2018)
- Économie de 280 174 bouteilles en plastique grâce aux gourdes et carafes mises à disposition par Eau de Paris

LIEN

www.laconsignegreengo.com

CONTACT

Yasmine DAHMANE - CEO
yasmine@laconsignegreengo.com

STATUT : RÉALISÉ

SUPPRESSION DES BOUTEILLES PLASTIQUE À SCIENCES PO

PARTENAIRE :

SciencesPo

CHIFFRES CLÉS :

En 2018, **80 000** bouteilles plastique étaient achetées par Sciences Po.
En supplément, des bouteilles plastique étaient également fournies par des prestataires traiteurs, dans les distributeurs automatiques ou les cafétérias.

Groupe de travail de l'action tank

Comité 3 - Établissements scolaires et hospitaliers

Date de l'expérimentation

2019 à septembre 2021

Problématique de départ

Comment faire de Sciences Po un lieu de travail, d'études et de recherche plus écoresponsable et moins énergivore ? Le premier plan d'action sur la transition écologique mis en place par Sciences Po propose des priorités pour transformer progressivement l'institution, ses lieux et ses pratiques, d'ici 2023. Dans le cadre du « Climate Action : Make it Work », il se décline en dix objectifs visant à réduire l'empreinte écologique des campus et de ses activités.

Objectif 4 – Réduire les déchets plastique à usage unique

ENGAGEMENT 1 :

- Supprimer les achats de bouteilles d'eau qui étaient distribuées pour les intervenant·e·s dans les amphithéâtres, lors d'évènements et dans certaines salles de réunion
- Augmenter le nombre de fontaines à eau
- Encourager l'utilisation des carafes et des gourdes

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

- Accompagner les mesures mises en place pour remplacer les bouteilles en plastique (carafes, gobelets…) en impliquant toutes les parties prenantes dans la réflexion afin de bien prendre en compte tous les détails logistiques (nettoyage, gestion des stocks, apporter/débarrasser les gobelets, vérification avant chaque événement…).
- Communiquer sur les nouvelles mesures : pourquoi on fait ça ? Chiffres sur le nombre de bouteilles consommées avant et la pollution induite, qualité de l'eau de Paris, nettoyage des fontaines…

Descriptif des actions réalisées

- Suppression des achats de bouteilles d'eau depuis février 2020
- Maintien des ventes d'eau en bouteilles dans les distributeurs automatiques et à la cafétéria gérée par le CROUS - discussion en cours pour les retirer.
- Mais une baisse des ventes d'eau dans les distributeurs a été constatée : -20 % en 2019 *versus* 2018, -60 % *versus* 2019 et –70 % en 2020 (à relativiser en raison du COVID).
- Pour les intervenant·e·s VIP, Sciences Po fournit des carafes et des verres en verre dont le lavage est géré par le pôle restauration.
- Pour accompagner la suppression des bouteilles en plastique, plus de 80 fontaines à eau ont été déployées dans tout Sciences Po entre 2020 et 2021 : le déploiement se poursuit sur le nouveau campus parisien qui accueille 10 000 étudiant·e·s.

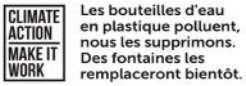

Sticker positionné
dans les salles réunion / amphis
lors de la suppression des
achats de bouteilles d'eau

Des résultats concluants

Très bon accueil des étudiant·e·s qui ont signalé les lieux nécessitant des fontaines supplémentaires. Des ventes de gourdes ont été proposées par l'Association étudiante Sciences Po environnement et à la librairie de Sciences Po.

Quelques craintes au démarrage : il a été demandé au loueur de fontaines d'afficher les dates de nettoyage/changement des filtres.

Pour les évènements prestigieux, une solution de bouteilles en verre consignées est à l'étude mais qui pose aussi des questions logistiques.

Moyens humains et financiers mis en œuvre

Collaboration et coordination entre plusieurs services : la Direction des services et moyens généraux positionne les emplacements des fontaines en prenant en compte les besoins des usager·ère·s. L'équipe du service Patrimoine de la Direction de l'immobilier (deux électriciens, deux plombiers et le responsable du pôle maintenance) met ensuite à jour les emplacements en prenant en compte les contraintes techniques (arrivée/évacuation d'eau, électricité, évacuation des personnes).

LIEN

Plan d'action sur la transition écologique 2020-2023

CONTACT

Héloïse LAMMENS – Responsable transition écologique
heloise.lammens@sciencespo.fr

Secrétariat Général
T. +33 (0)1 45 49 83 54

STATUT : RÉALISÉ

FACILITER ET FAVORISER L'ACCÈS À L'EAU DE MANIÈRE LUDIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

PARTENAIRE :

VILLE DE PARIS

CHIFFRES CLÉS :

Objectif :
100 cours Oasis
à l'été 2022

Groupe de travail de l'action tank

Comité 3 - Établissements scolaires et hospitaliers

Date de l'expérimentation

Projet débuté en 2018 et toujours en cours

Contexte

Pour répondre aux prévisions d'augmentation de température en ville et afin de lutter contre l'effet d'îlots de chaleur urbaine, la Ville de Paris a lancé le projet Cours Oasis dans les écoles. Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont en effet progressivement transformées en « oasis ». L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous.

Ce projet a pris forme dans le cadre de la « Stratégie de résilience » de la Ville de Paris. La stratégie de résilience de Paris propose une vision pour transformer Paris. C'est celle d'une ville qui s'appuie sur ses habitant·e·s, adapte ses infrastructures, mobilise l'intelligence collective et les territoires qui l'entourent pour transformer les défis du siècle en opportunités.

Objectifs

Le projet a été pensé pour favoriser les interactions entre les enfants et leur milieu naturel. Il s'agit de rechercher des solutions techniques adaptées au changement climatique et de nouveaux équipements pouvant être des supports de pédagogie et de jeux.

Ces nouveaux espaces proposent des cours plus naturelles avec davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau. Elles disposent également d'aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. La rénovation inclut la mise en place des fontaines à utilisation ludique pour faciliter l'accès à l'eau des enfants.

Descriptif de l'action réalisée

Débuté en 2018, le projet a permis d'équiper 75 écoles de la Ville de Paris. Ces dispositifs ont concerné les écoles maternelles et élémentaires ainsi que les collèges. Les cours de ces établissements nécessitaient une rénovation. 25 autres établissements devraient prochainement être transformés à l'été 2022. L'objectif à terme est d'en équiper toutes les écoles parisiennes.

Ce dispositif répond aux besoins des écoles d'espaces extérieurs destinés à l'alimentation en eau de boisson et au rafraîchissement en période caniculaire. Ces points d'eau sont conçus comme des lieux attractifs et distincts des toilettes, déjà engorgées, pour s'abreuver dans les cours d'écoles. Celles-ci incitent tous les enfants à boire lors des fortes chaleurs.

Résultats

Le projet a été bien accueilli dans les établissements scolaires, aussi bien du personnel scolaire que des élèves.

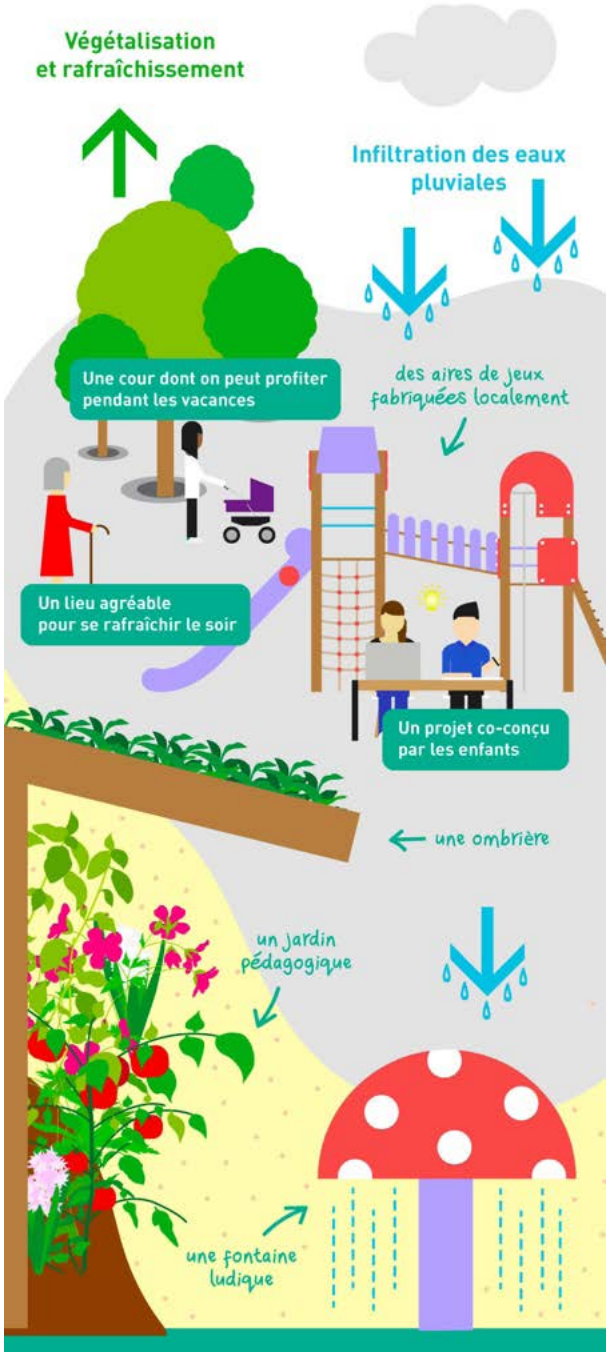

LIEN

www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389

CONTACT

Raphaëlle THIOLLIER - Cheffe de projet « Cours Oasis » à la Mairie de Paris :
Raphaelle.thiollier@paris.fr

STATUT : EN COURS

SUPPRIMER LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE EN METTANT À DISPOSITION DES GOURDES ET DES FONTAINES À RÉSEAU

PARTENAIRE :

Schneider Electric

CHIFFRES CLÉS :

47 fontaines réseau installées sur le site de Rueil-Malmaison

45 000 bouteilles d'eau évitées en 2019

Une production de déchets plastique **divisée par 7** en 4 ans

Groupe de travail de l'action tank

Comité 5 – Administrations et bureaux

Date de l'expérimentation

Depuis 2008 – En cours

Contexte

Le Groupe Schneider Electric compte 142 000 salarié·e·s réparti·e·s dans une centaine de pays et développe à l'échelle du groupe diverses démarches de développement durable pour réduire l'impact carbone, porté par plusieurs services : RSE, Sustainability environnement real estate (SERE).

Au sein du Groupe existe le label Green Premium qui vise à réduire l'impact environnemental du fonctionnement de l'entreprise et inclut la réduction de l'usage du plastique : recyclage, utilisation de matériaux moins polluants.

« Au cœur de notre stratégie, le développement durable, est une préoccupation pour chacun de nous dans chacune de nos actions. Nous avons conscience que cela demande parfois des changements d'habitudes. Nous accompagnons nos collaborateur·trice·s par des animations et des supports didactiques lors d'événements dédiés, tels que la semaine du DD ou au quotidien en prenant le temps d'expliquer nos démarches. L'élimination du plastique à usage unique a été l'un de nos objectifs. Nos actions à ce sujet ont commencé dès 2008. », explique Gaëlle Soulat.

Objectif

Supprimer tous les gobelets et bouteilles d'eau et fournir des contenants à l'ensemble des collaborateur·trice·s.

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

- Identifier les bonnes pratiques pour mobiliser le changement de comportements dans les grandes entreprises sur la base de la démarche de Schneider Electric.

Descriptif des actions réalisées

- Dès 2008, 47 fontaines à réseau ont été installées à tous les étages du siège du groupe Schneider Electric à Rueil-Malmaison. Elles sont réservées aux 2 000 employé·e·s et se situent dans les couloirs pour les temps de pause.
- Tous·Toutes les employé·e·s ont reçu des gourdes réutilisables afin de pouvoir se servir directement aux fontaines. Les gourdes sont personnelles et les employé·e·s sont chargé·e·s de les entretenir. En cas de perte ou de casse, ils·elles ont la possibilité de s'en procurer de nouveau sur le site du distributeur grâce à un code promo et moyennant contribution.
- Dès leur arrivée, les nouveaux·elles employé·e·s sont informé·e·s et sensibilisé·e·s à la démarche. À terme, les nouveaux·elles arrivant·e·s devraient être équipé·e·s d'un kit de bienvenue qui contiendra leur contenant réutilisable.
- Le problème ne s'est pas posé pour les intervenant·e·s extérieur·e·s car ils·elles ne recevaient jusqu'ici pas de bouteilles d'eau. Des bouteilles d'eau en verre sont toutefois disponibles dans le centre de restauration collective de l'entreprise.
- Les salles de réunion sont équipées de fontaines réseau dont l'entretien et la maintenance sont inclus

dans la prestation de service d'entretien.

Moyens humains et financiers mis en œuvre

L'équipe « Expérience Employé·e·s », rattachée aux Ressources humaines, coordonne avec les directeur·trice·s d'agences et de sites le déploiement de cette mesure.

Un poste de gouvernante a été envisagé et mis en place partiellement dans l'un des étages du bâtiment mais la solution s'est avérée trop compliquée. Cette piste n'est donc plus d'actualité.

Résultats

Ce dispositif a été bien reçu par les collaborateur·trice·s, conscient·e·s et habitué·e·s de l'engagement de leur entreprise pour le développement durable. Schneider Electric occupe, en 2021, la première place du classement des « Entreprises les plus durables » établi par Corporate Knights.

D'après Gaëlle Soulat, en 2019, cette démarche a permis d'éviter l'utilisation de 45 000 bouteilles d'eau en plastique sur l'année. En quatre ans, suite aux différentes initiatives mises en place en interne pour réduire du plastique à usage unique, l'entreprise a également divisé par sept sa production de déchets plastique.

L'équipe « Expérience Employé·e·s » travaille actuellement à la réduction des déchets en cartons et tout particulièrement des gobelets disponibles aux abords des fontaines ou dans les machines à café.

CONTACT
Gaëlle SOULAT - membre de l'équipe « Expérience Employé·e·s »
(service des Ressources Humaines).

STATUT : RÉALISÉ

ENCOURAGER LA CONSOMMATION D'EAU DU ROBINET PAR LES COLLABORATEUR·TRICE·S SUPPRESSION DES BOUTEILLES PLASTIQUE POUR LES INVITÉS

PARTENAIRE :

radiofrance

Groupe de travail de l'action tank

Comité 6 - Usager·ère·s de l'espace public

Date de l'expérimentation

2019- 2021

Problématique de départ

Faciliter l'accès/encourager la consommation de l'eau du robinet aux collaborateur·trice·s des fontaines à eau branchées sur le réseau mises à disposition des collaborateur·trice·s

La majeure partie des bouteilles d'eau consommées sont offertes aux invité·e·s qui reçoivent systématiquement une bouteille. Cette situation engendre beaucoup de gaspillage de bouteilles entamées mais non consommées.

Descriptif de l'action réalisée

→ La distribution de contenants réutilisables pour tous les collaborateur·trice·s

Pour réduire la consommation d'eau en bouteille, Radio France a équipé l'ensemble de ses collaborateur·trice·s d'une gourde et d'un mug. Cette opération a concerné 44 000 collaborateur·trice·s sur 44 sites de Radio France. Chaque représentant RH dans chaque direction était chargé de la distribution.

La gourde et le mug feront partie du kit pour les nouveaux arrivants.

Un modèle de gourde en verre a été choisi en raison d'un marché préexistant avec un prestataire.

→ L'installation de fontaines

L'installation des fontaines s'est faite par les équipes de plombiers en interne, qui s'occupent également de l'entretien.

Après évaluation des lieux où il était possible d'installer 50 fontaines supplémentaires aux 60 existantes sur 128 000 m^2.

Proposition d'eau froide, tempérée, chaude.

→ Expérimenter un système de consigne

Une première expérimentation a été menée avec la location d'une machine CleanCup, qui distribue, collecte et nettoie sur place des gobelets réutilisables en plastique.

Ce système n'a pas été pérennisé en raison des réassorts nécessaires, les utilisateur·trice·s ne les remettaient pas dans la machine et les conservaient. La personnalisation des gobelets a directement contribué au fait que les personnes gardaient le gobelet.

NB : le prestataire n'existe plus.

→ La mise à disposition de carafes et verres dans les studios.

Une solution de mise à disposition de gourdes lavables réutilisables est à l'étude pour les invités, afin de supprimer les bouteilles plastique à usage unique. Ce dispositif nécessite de laver, remplir, distribuer, collecter les gourdes à des points précis pour avoir toujours un approvisionnement suffisant.

Ce projet a été retardé, du fait de la situation sanitaire.

Moyens humains et financiers mis en œuvre

- 50 fontaines branchées sur le réseau, distribuant de l'eau froide, tempérée ou chaude, achetées et entretenues par les équipes de plomberie en interne.
- Distribution de gourdes et mugs estampillés Radio France à tous les collaborateur·trice·s et prestataires présents sur site.
- Un local avec lave- vaisselle.
- Une prestation de nettoyage.

Contact
Celine.BRIDENNE@radiofrance.com

STATUT : RÉALISÉ

WONDERLAND : UN TIERS-LIEU ÉPHÉMÈRE

PARTENAIRE :

Groupe de travail de l'action tank

Comité 6 - Usager·ère·s de l'espace public

Date de l'expérimentation

Du 9 juin au 3 octobre 2021

Problématique de départ

Soucieux de continuer de proposer au public de se rencontrer, d'échanger, de partager, les équipes de WE LOVE GREEN a imaginé en 2021 Wonderland by We Love Green « le parc urbain qui oxygène le corps et l'esprit » du 9 juin au 3 octobre 2021. Un tiers-lieu culturel, sportif, créatif et solidaire de 6 000 m² situé sur un tronçon de la Petite Ceinture, dans le 20e arrondissement.

Descriptif de l'action réalisée

- Installation de quatre points d'eau pour le public (rampes)
- Zéro plastique à usage unique sur le lieu
- Installation de panneaux Eau de Paris en bois et de bâches (qui est Eau de Paris/D'où vient l'eau de Paris/ Je choisis l'eau de Paris/Zéro déchet

Résultats

36 m³ d'eau consommés aux rampes, ce qui correspond à 72 000 bouteilles plastique de 50 cl d'économisées

INSTAGRAM

@Wonderland Paris

CONTACT

Marianne HOCQUARD -
Responsable Développement durable & contenus
marianne.hocquard@welovegreen.fr

eau de Paris
L'eau est capitale
eau de Paris
Je choisis l'eau de Paris

STATUT : EN COURS

FONTAINES EN GARE

PARTENAIRES :

CHIFFRES CLÉS :

Environ **14 l économisés** pour les 2 fontaines depuis janvier 2021 (soit l'équivalent de 28 000 bouteilles plastique de 50 cL).

Groupe de travail de l'action tank

Comité 6 - Usagers dans l'espace public

Date de l'expérimentation

Déploiement depuis janvier 2021

Problématique de départ

Les évolutions du Code de l'environnement mais aussi ses ambitions fortes en termes d'hospitalité et d'engagement environnemental incitent SNCF G&C à déployer des fontaines dans les gares accueillant un nombre important de visiteurs, afin de mettre à leur disposition de l'eau potable sans générer de déchets plastique.

L'environnement gare présente des spécificités rendant inadaptée l'installation de fontaines urbaines du type de celles déployées dans l'espace public en extérieur, tout comme la mise en place de fontaines du type de celles déployées dans les bureaux ou certains équipements publics. Une expérimentation est donc nécessaire pour déterminer le cahier des charges d'une fontaine de gare.

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

- Assurer la conformité de l'installation à la réglementation sanitaire.
- Définir une implantation ne gênant pas les flux mais permettant d'offrir une bonne visibilité de la fontaine.
- Trouver des possibilités de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'évacuation à proximité ne nécessitant des travaux de trop grande ampleur.
- Adapter a minima les équipements « catalogue » testés pour qu'ils répondent aux normes ERP Gare (ancrage, résistance au feu, sécurisation des accès au réseau électrique et d'eau, accessibilité PMR notamment).

Les expérimentations menées en gare démontrent la nécessité de concevoir un équipement adapté à l'environnement gare, qui permette de renvoyer une image d'hygiène, de civilité et de maîtrise des comportements tout en permettant la mise en œuvre de la maintenance préventive et en facilitant les opérations de maintenance curative.

Descriptif de l'action réalisée

Deux fontaines de type ERT ont été adaptées (habillage pour assurer la robustesse, fixation, création de gaines pour les raccordements réseaux, réglage spécifique des détecteurs...) pour pouvoir être installées en gare.

Des problématiques de fuites, apparition de rouille et entartement, déclenchement intempestif du débit, vandalisme (...) ont nécessité de réaliser des évolutions progressives de ces équipements.

Un entretien spécifique a dû être mis en place pour maintenir un niveau d'hygiène satisfaisant et rassurant pour les usagers.

Un écran permet d'indiquer le nombre de bouteilles en plastique économisées depuis l'installation de la fontaine.

Retours d'expérience (sous forme de citation)

Proposer une offre de fontaines en gare s'inscrit pleinement dans l'ambition d'hospitalité et l'engagement environnemental de Gares & Connexions mais nécessite la conception d'un mobilier spécifique pour répondre aux enjeux propres aux gares (risques sanitaires, hygiène, sureté, sécurité des personnes, inclusivité, usages, entretien et maintenance). Une consultation menée par SNCF G & C est en cours sous forme de dialogue collaboratif avec les fournisseurs, pour mettre au point les fontaines qui pourront être installées en gare dès la fin 2022 !

LIEN

www.garesetconnexions.sncf
@ConnectGares

CONTACT

Aurelie DE SALINELLES – responsable pôle aménagement et projets de transition durable en gare
aurelie.de-salinelles@sncf.fr

STATUT : EN COURS

ICI, JE CHOISIS L'EAU DE PARIS

CHIFFRES CLÉS :

500 commerces engagés dans la démarche en 6 mois d'existence.

Budget démarchage : **25 k€**

Budget outils de communication : **5 k€**

Partenariats : **15 k€**

Groupe de travail de l'action tank

Comité 6 - Usagers dans l'espace public

Date de l'expérimentation

De septembre 2020 à septembre 2024

Problématique de départ

Chaque année en France, 8,7 milliards de litres d'eau sont mises en bouteille et consommées[1] mais seulement une bouteille en plastique sur deux est recyclée[2].

Or, Paris représente 2,1 millions d'habitants, 33,8 millions de touristes / an et 1,1 million de travailleurs nonrésidents.

- Plus d'un Parisien sur deux achète régulièrement ou occasionnellement de l'eau en bouteille et plus de tois touristes sur quatre.
- Cette consommation de bouteilles d'eau représente une source de pollution de plusieurs millions de bouteilles par an.

Cette pollution plastique est pourtant « évitable ». Boire de l'eau du robinet est **le geste le plus simple et le plus écologique pour lutter contre le plastique jetable.**

Descriptif de l'action réalisée

Dans le cadre des travaux de l'action tank, il est apparu essentiel de **faciliter l'accès à l'eau dans la ville pour les habitants et les touristes.** Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques 2024, nous nous mobilisons pour faire de Paris la première ville zéro plastique à usage unique en lançant ***« Ici, je choisis l'eau de Paris »*, le premier réseau de France** rassemblant des commerces et des restaurants qui vont proposer gratuitement de l'eau du robinet pour remplir sa gourde et s'engager pour lutter durablement contre le plastique à usage unique.

À travers ce réseau, Eau de Paris et ses partenaires espèrent faciliter l'accès à l'eau sur l'espace public et renforcer le réseau de 1200 fontaines d'eau à boire existantes, des parcs et des jardins parisiens.

Avec Ici, je choisis l'eau de Paris, notre ambition est de **faire de la gourde et du contenant réutilisable la nouvelle norme pour la consommation d'eau sans déchets !**

Prochaines étapes du projet :

- Juin 2022 : lancement d'une campagne de communication grand public pour faire connaître le réseau aux Parisien·ne·s et touristes
- Septembre 2022 : une étude pour mesurer l'utilisation du dispositif

[1] *Source : European Federation of Bottled Waters.*

[2] *Source : PlasticsEurope.*

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

Développement d'un kit de communication (flyer et sticker) et d'un argumentaire pour les ambassadeurs

Mise en place de partenariats : territoires zéro déchet de la Ville de Paris, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Association La Communauté Écotable, CCI de Paris…

Création d'un parcours simplifié pour le commerçant qui souhaite rejoindre le réseau :

1. Le commerçant remplit un formulaire dédié (Google Forms).
2. Le commerçant clique sur le lien pour devenir partenaire et remplit les champs du formulaire en ligne.
3. Une fois validé par les équipes d'Eau de Paris, le commerçant reçoit un e-mail de confirmation automatiquement et le sticker par voie postale.
4. Il prend en photo le sticker sur sa devanture et après vérification, les données sont intégrées automatiquement dans la BDD.
5. L'adresse et coordonnées GPS sont intégrées dans un flux open data.

Moyens humains et financiers mis en œuvre

Huit ambassadeur·drice·s pour aller à la rencontre des commerçant·e·s dans l'ensemble des 17 arrondissements parisiens = 15 journées de démarchage en binôme.

Une demi-journée de mobilisation de 22 salariés à travers un challenge interne à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets.

Résultats

500 commerces engagés dans la démarche en six mois d'existence.

LIEN

www.eaudeparis.fr

CONTACT

Mission communication

jechoisis@eaudeparis.fr

STATUT : RÉALISÉ

DISTRIBUTION DE GOURDES À TOUS LES COLLABORATEUR·TRICE·S DE LA RMNGP

PARTENAIRE :

Réunion des musées nationaux - Grand Palais

CHIFFRES CLÉS :

Cette démarche de réduction du plastique s'inscrit dans une démarche plus globale de réduction de la consommation d'eau minérale et du recours au réseau d'eau potable de la ville.

Nombre de bonbonnes de 20 litres :
- 2018 : 1 760
- 2019 : 1 014 – début de la suppression des bonbonnes d'eau remplacées par des fontaines raccordées au réseau d'eau potable
- 2020 : 173 (à nuancer du fait de la crise sanitaire)
- 2021 : 205

Nombre de bouteilles d'eau de 33 cl :
- 2019 : 2016
- 2020 : 288 (à nuancer du fait de la crise sanitaire)
- 2021 : 384 (dont 288 d'eau gazeuse)

Date de l'expérimentation

À la fin de la Semaine du développement durable – octobre 2020

Problématique de départ

La RmnGP souhaite mettre en œuvre une stratégie en faveur du développement durable au travers de plusieurs actions. Une des premières actions s'oriente vers la réduction du plastique à usage unique grâce à la distribution de gourdes dont le corps est biosourcé à 100 % en sucre de canne et le bouchon en bambou.

Prérequis à la bonne réussite de l'expérimentation

Sensibilisation de tous les collaborateur·trice·s de la RmnGP lors de la Semaine du développement durable en octobre 2020 avec une communication chaque jour sur des sujets spécifiques.

Diffusion d'une vidéo du président Chris Dercon qui synthétise les principales actions menées en ce sens et annonce la distribution prochaine d'une gourde à tous les collaborateur·trice·s de la RmnGP.

Disparition des gobelets en plastique sur tous les sites de la RmnGP.

Descriptif de l'action réalisée

La RmnGP a distribué des gourdes à l'ensemble de ses collaborateur·trice·s suite à la Semaine du développement durable en octobre 2020, en leur demandant d'utiliser les points d'eau mis à leur disposition sur les sites et en les invitant à signer la Charte Paris de l'eau zéro déchet plastique : *parisdeleau.fr*

Moyens humains et financiers mis en œuvre

Des moyens humains et financiers ont été mis en œuvre :

- Achat des gourdes
- Distribution par le Service environnement au travail (SET) : deux hôtesses au siège à l'Arsenal ont été mises à disposition pendant trois mois – trois techniciens pour les livraisons sur les différents sites de la RmnGP pendant quelques jours et les responsables de chaque site

Retours de plusieurs collaborateur·trice·s :

« Parfait »

« Agréable »

« Design chic et élégant »

« Je l'utilise tous les jours et même en dehors de mon lieu de travail, ce qui me permet de ne plus acheter de bouteilles d'eau en plastique chez moi »

« Contenance idéale »

Lien

www.dailymotion.com/video/k2qsR3vddFVig1wlypn

Contact

Anaïde BUREL – Cheffe du Service HSE de la RmnGP
anaide.burel@rmngp.fr

Rédaction : Eau de Paris et Ginger Blue
Conception-réalisation : Agence 4août

RETROUVEZ EAU DE PARIS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Eau de Paris
L'eau. Un service public

19 rue Neuve-Tolbiac
75013 Paris
www.eaudeparis.fr

tél. : 0974 506 507
Appel non surtaxé

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
apave Certification

LABEL ÉGALITÉ

LABEL DIVERSITÉ

Eau de Paris est certifiée ISO 9001/2015, ISO 14001/2015 et OHSAS 18001/2007 pour l'ensemble de ses activités liées à la production, au transport et à la distribution de l'eau potable. Eau de Paris a reçu le label égalité au titre de son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes ainsi que le label diversité.